Dimanche 31 Janvier 1915 — N° 86 — Dimanche 31 Janvier 1915

LA BELGIQUE

JOURNAL QUOTIDIEN

LE NUMÉRO : 10 CENTIMES

ADMINISTRATION ET RÉDACTION
5, Rue Montagne-de-Sion, 5, BRUXELLES
Bureaux : de 10 à 12 et de 15 à 17 heures

ANNONCES

La petite ligne	0.40
Réclame avant les annonces	1.00
Corps du journal	4.00
Faits divers	3.00
Necrologie	2.00

LA GUERRE

181me jour de guerre

Perthes, Le Mesnil et Beauséjour, les trois localités qui naguère étaient journellement désignées dans les communiqués comme étant le théâtre d'engagements importants, sont plus rarement citées depuis quelques jours. L'opiniâtreté des Français à améliorer de ce côté leurs positions est toutefois de nature à faire croire qu'il ne s'agit là que d'une accalmie, et que probablement cette région, particulièrement intéressante au point de vue stratégique, sera prochainement appelée à voir encore se dérouler des hostilités sérieuses, d'autant plus que la proximité du camp de Châlons permet d'y organiser une rapide concentration de troupes.

Le front de bataille, qui se dirige à l'est de Reims à travers la haute Champagne, rencontre successivement dans la même direction Perthes, Le Mesnil et Beauséjour avant d'aller atteindre, dans l'ouest de l'Argonne, la localité de Ville-sur-Tourbe occupée par les Allemands. En deçà du marécage qui s'étale aux environs de Ville-sur-Tourbe et lui donne son nom, vous trouverez sur la carte le village de Massiges. C'est à proximité de ce village que se trouvent les fermes, désormais fameuses, de Beauséjour. Elles sont bâties le long d'une crête élevée qui domine le pays au nord sur une grande étendue, vers Vouziers et Monthois. C'est sur cette crête, dont le sommet à la cote 199 a été transformé en un véritable fortin solidement tenu par les Français, que les adversaires établis en présence sur chacun des versants se sont furieusement battus au cours des dernières semaines. Il faut s'attendre à les voir y reprendre les hostilités avant qu'il soit longtemps : aussi avons-nous cru bon d'ajouter pour l'édification de nos lecteurs, aux indications qui précèdent, un croquis de la région.

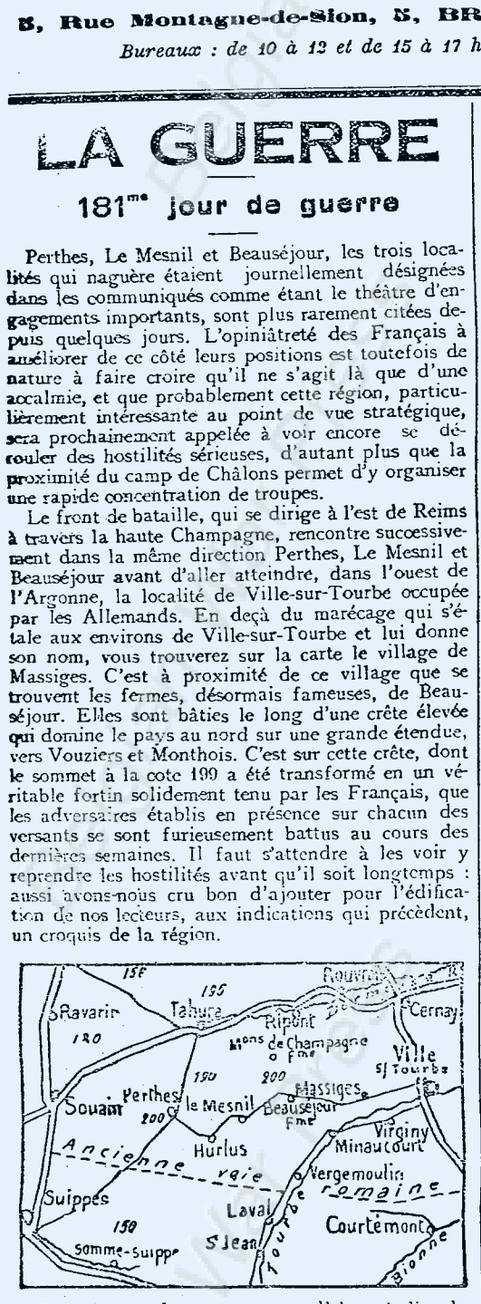

Nous n'avons du reste pas grand'chose à dire des opérations dans l'Ouest, où il ne s'est rien passé de remarquable depuis les combats récents de La Bassée et de Craonne. Le communiqué de Berlin d'hier ne mentionne que deux attaques des Alliés. L'une, dit-il, a été repoussée à La Bassée et l'autre au nord-ouest de Nieuport. C'est évidemment au nord qu'il a voulu dire, les récents combats sur le littoral ayant tous eu lieu dans la direction de Lombartzyde. Quant à la dernière dépêche de Paris, en dehors des indications qu'elle fournit sur l'activité déployée par les Français dans les Vosges et en Haute-Alsace, elle constitue surtout un résumé des engagements sérieux qui ont eu lieu du 25 au 27.

***

Dans l'est de l'Europe, la situation militaire ne se modifie pas. Elle ne se présente sous un jour nouveau que dans les Carpathes, où Pétrograd signale que les combats se poursuivent avec intensité depuis le col de Dukla jusqu'au col de Wyszkow, c'est-à-dire tout le long de la frontière septentrionale des districts hongrois de Zemplen et d'Ung. L'offensive décidée par les Autrichiens — décision certes inattendue étant donné l'inclémence de la saison — semble assez vigoureuse. Elle enraie l'invasion du territoire des comitads hongrois par les Russes, comme aussi celle qui plus à l'est menaçait le comitad de Maramaros.

En Bucovine la neige oblige momentanément les belligérants à l'inactivité. En revanche, le froid ne les empêche pas de continuer à se battre en Prusse orientale, au nord-est de Gumbinnen, comme aussi en Pologne où quelques engagements assez violents ont également eu lieu.

***

Une dépêche de Pétrograd, datée du 28, constate un retour offensif des Turcs dans la vallée de la Tscharuch ainsi que dans les environs d'Olti. Il signale aussi le redoublement de leur activité dans la province persane d'Azerbeidjan près de Choï, localité située à 50 kilomètres au nord du lac d'Urmia. Les renseignements officiels parvenus le 30 de Constantinople confirment, au point de vue géographique, ces indications.

Pour ce qui est du canal de Suez, l'approche de l'expédition ottomane se vérifie. Placée sous le commandement de Djemal Pacha, elle s'avance en trois colonnes : la première chemine le long de la côte, la deuxième à 20 et la troisième à 40 kilomètres à l'intérieur du pays. Le génie aurait établi, dit-on, à travers le désert d'Arabie, un chemin de fer qui transporte l'eau et les provisions destinés à assurer la subsistance des trois divisions. L'importance politique et économique du canal est des plus considérable : nos lecteurs trouveront un intérêt certain à consulter la carte spéciale que nous y consacrons aujourd'hui.

A CENT ANS DE DATE

Les Alliés à Liége en 1814

Il est intéressant de rappeler, à cent et un ans de date, ce que fut l'occupation du pays de Liége en 1814, lorsque les armées allemandes et russes alliées, traversèrent la Belgique pour envahir la France et battre Napoléon dans la mémorable campagne qui amena la première abdication de l'Empereur.

Les Alliés étaient entrés à Liége le 22 janvier 1804. Et, aussitôt, le général en chef, baron de Wintzingerode, fit afficher l'avis suivant :

« S. Exc. le général en chef désirant alléger le plus tôt (sic) possible le fardeau de toutes sortes d'impositions que le gouvernement français a fait peser sur les peuples soumis à son pouvoir a résolu d'exempter préalablement des imposition suivants, les pays occupés par les troupes russes, sous ses ordres :

» En conséquences sont abolis :

La conscription;
Les droits réunis;
Le monopole du tabac;

De même sont autorisés les habitants du pays que la présente publication peut regarder, à tout commerce légal avec la rive droite du Rhin. »

La province de Liége fit désormais partie du « gouvernement général du Bas-Rhin, qui comprenait les départements de la Roer, de l'Ourthe et de la Meuse inférieure. Le conseiller intime d'Etat Sack en fut nommé gouverneur général.

L'un de ses premier actes fut l'organisation de la Cour d'appel qu'il divisa en deux chambres, l'une allemande, l'autre française.

On créa alors, à Liége, une cour de cassation, qui statuait sur les recours introduits contre les arrêts de la Chambre française de la Cour d'appel.

Les autres, les arrêts allemands, étaient soumis à la Cour de cassation de Dusseldorff.

Il est curieux de relire la formule du serment que les Alliés demandèrent aux fonctionnaires publics nommés par le régime impérial français :

La voici :

« Je promets fidèlement et loyalement, de ne rien faire, ni publiquement, ni clandestinement, ni directement, ni indirectement, soit par écrit, soit par avis, soit autrement qui soit contraire à la sûreté des armées alliées et que je continuerai mes fonctions en honnête et galant homme dans l'intérêt des Hautes Puissances Alliées.

» Je promets de même de suivre avec zèle et activité les ordres qui me parviendraient du gouvernement général, sans restrictions ni réserve quelconque. »

On le voit, cette formule était plutôt raide.... Les fonctionnaires ne pouvaient conserver leur place qu'à condition de signer ce serment.

Le gouverneur général s'attacha à supprimer la terminologie napoléonienne.

Les préfets s'appelèrent désormais « commissaire du gouvernement général »; les sous-préfets, « directeurs de cercle » ; les maires, « bourmestres »; les procureurs, « procuratores »; les avoués, « avocats »; les huissiers, « exécuteurs de la justice ».

L'occupation russe à Liége dura longtemps. Ce ne fut que le 12 mai 1815 que le gouverneur général Sack remit ses pouvoirs à « Son Excellence » M. Veretolk de Soelen, envoyé extraordinaire, désigné à cet effet par S. M. le Roi des Pays-Bas.

Pendant l'occupation russe, une multitude d'arrêtés furent signés par le gouverneur général. Ils touchaient aux objets les plus divers : régime forestier, commerce, protêts, justice, milice, monnaies, garde bourgeoise, domaines et enregistrement, contributions, cour d'assises, inscriptions hypothécaires, timbre, baes et passages d'eau, dépôts, remplacement militaire, chasse, pêche, successions, procédure civile et criminelle, modifications au Code civil, mines et carrières, forges et mines, pharmacie, douanes, chasse aux loups, système métrique, poste aux lettres, etc., etc.

On le voit, l'Histoire est un perpétuel recommencement. L'activité des armées d'occupation en 1814 ne le cédait en rien à celle des Allemands un siècle après.

Le gouverneur général Sack alla jusqu'à décrire dans ses détails l'uniforme que devaient porter les officiers de police :

« Le port du costume, ébait-il, prouve qu'ils sont en activité de service. Leur personne est, par là même, censée inviolable et ceux qui leur doivent obéissance doivent se soumettre à leurs ordres sans réplique ou restriction quelconque. »

J. N.

L'alimentation en France en 1914

Il y a cent ans, l'invasion en France avait causé des dommages considérables. En particulier, les récoltes étaient gravement compromises; les semailles n'avaient pu être faites en temps opportun et, de plus, quantité de champs avaient été ravagés par les batailles et le passage des troupes.

La question de l'alimentation se posait donc alors chez nos voisins du Sud, comme elle se pose actuellement et se posera pendant des mois encore chez nous. Il fallait parer au danger de la famine et s'ingénier à découvrir des ressources.

Les plus experts parmi les agronomes s'y employèrent et chacun d'eux proposa quelque expédient.

Le comte François de Neufchâteau, vice-président de la Société d'Agriculture du département de la Seine, dans une lettre adressée à M. Mirbeck fils, inspecteur des contributions du département de l'Aube à Troyes, lettre destinée à la publicité et reproduite par le « Moniteur Universel », préconise la pomme de terre comme devant sauver la situation.

« Cette plante, dit-il, doit être cultivée de préférence à toute autre en raison de sa fécondité et du peu de soins qu'elle exige. On peut la semer à très peu de frais. Il suffit pour cela, avant de faire cuire les pommes de terre destinées à la nourriture, d'en enlever au moyen d'une gouge tous les yeux entourés d'une toute petite quantité de pulpe. On obtient ainsi des plants excellents et l'on n'a pas sensiblement diminué la matière alimentaire dont on disposait. »

De l'avis du comte de Neufchâteau, il était bon aussi de semer du maïs ou « blé de Turquie » dans l'intervalle des rangées de pommes de terre. « Les tubercules de la précieuse « parmentière » fait encore observer le même auteur, peuvent recevoir diverses utilisations. On peut les employer avec avantage à fabriquer de l'alcool, et aussi utiliser la fécule que l'on en tire, après l'avoir mélangée à d'autre farines, pour la fabrication du pain. Celui-ci se conserve parfaitement, est excellent, et peut rend les plus grands services pour les approvisionnement à bord des navires. »

Cultivons donc des pommes de terre !...

L'agriculture en 1814

Il y a cent ans, l'invasion en France avait eu le déplorable résultat d'empêcher les semailles. Vers la fin du mois de mars, sur l'ordre du ministère de l'Intérieur, les journaux insérèrent, à l'intention des cultivateurs, des « Instructions pour indiquer les travaux les moins » coûteux et les plus économiques auxquels on peut se » livrer avec succès pour suppléer aux semailles de » mars lorsqu'elles n'ont pu être faites aux époques ordinaires ».

Dans ces instructions il est recommandé, pour remédier au manque d'hommes et d'animaux dans les travaux des champs, de recourir aux enfants et aux femmes. « Celles-ci, du reste, ajoutait non sans quelque » naïveté le rédacteur du document, y mettent de l'amour-propre et ainsi font souvent tout le travail des » hommes. »

Il était dit dans cette publication que pour remplacer les labours insuffisants, on devait se contenter de hersages profonds ; pour économiser les semences, il fallait planter les graines à la main, faire de la culture en rayons et mélanger aux céréales les graines légumineuses.

En choisissant bien la nature des plantations, on pouvait espérer faire encore de bonnes récoltes. En particulier on trouverait avantage à poursuivre la culture de l'orge, de l'avoine, du maïs, du millet, du sorgho, du sarrasin, des haricots et des pommes de terre.

En avril 1814, l'utilité de ces multiples recommandations apparut si pressante que la première classe de l'Institut, qui n'avait pas suspendu ses séances à l'exemple de la « classe de la langue et de la littérature française », crut devoir les renouveler à son tour.

Et ce fut ainsi que le 11 avril, elle entendit la lecture par M. Yvard, d'un mémoire intitulé : « Indications de » quelques procédés de culture qui pourraient fournir » des idées aux cultivateurs dont les ensemencements » de l'automne et du printemps ont souffert du trépignement que les terres ensemencées ont dû éprouver, » et que plusieurs éprouvent encore par l'effet du séjour » des troupes sur ces terres. »

De nouveau, l'auteur de ce mémoire préconisait le hersage pour nettoyer les récoltes, ameublir les terres et faciliter la germination rapide des semences.

Ce qui était bon il y a cent ans dans cet ordre d'idées, ne l'est-il plus à présent?

COMMUNIQUÉS OFFICIELS

Communiqués allemands

Berlin, 30 janvier *(Officiel de ce midi)* :

Théâtre de la guerre à l'Ouest. — Les pertes françaises dans les combats au nord de Nieuport le 28 janvier, ont été grandes. Plus de 300 Marocains et Algériens gisent morts dans les dunes. L'ennemi a été également empêché hier par le feu de notre artillerie de s'approcher à l'aide de sapes des hauteurs des dunes à l'est du Phare.

Au sud du canal de La Bassée, nos troupes ont arraché cette nuit aux Français deux autres tranchées se rattachant à la position conquise par nous le 25 janvier et ont fait plus de 60 prisonniers.

Dans la partie ouest de l'Argonne, nos troupes ont entrepris hier une attaque qui nous a valu un gain de terrain qui n'est pas peu important. Nous avons fait prisonniers 21 officiers et 731 hommes. Nous avons pris 12 mitrailleuses et 10 canons de petit calibre. Les pertes des ennemis sont très importantes. 400 à 500 morts gisent sur le champ de bataille. Le régiment français d'infanterie 155 semble être complètement décimé. Nos pertes sont proportionnellement minimes.

Des attaques nocturnes françaises au sud-est de Verdun ont été repoussées avec de fortes pertes pour l'ennemi. Au nord-est de Badenviller, les Français ont été jetés hors du village d'Augomont sur Fremenil. Augomont a été occupé par nous.

Théâtre de la guerre à l'Est. — Dans la Prusse orientale, les Russes ont attaqué sans succès la tête de pont à l'est de Drakenhnen, ont bombardé nos ouvrages de fortifications à l'est du plateau des lacs et ont essayé, au sud-est du lac de Loewentin, une attaque qui s'est brisée sous notre feu. Des attaques nocturnes dans la région de Borzimow à l'est de Lowicz ont été repoussées avec de très fortes pertes pour l'ennemi.

***

Vienne, 29 janvier *(Officiel du bureau de la Presse)* :

La neige qui tombe sur tout le front a empêché hier de grandes opérations; notamment l'artillerie, qui avait joué le premier rôle dans les combats de ces derniers jours, a été paralysée par le mauvais temps.

Le combat dans la vallée supérieure de l'Ung a favorablement progressé. Les attaques des Russes ont été repoussées. Une contre-attaque a conduit nos troupes sur les hauteurs près des cols, et ceux-ci ont été occupés, de sorte que les Russes ont dû évacuer le comitad de l'Ung.

En Bucovine les Russes sont restés inactifs, la neige y entravant toute opération.

***

Vienne, 29 janvier *(Officiel de ce midi)* :

La neige tombe abondamment. A l'ouest de la Galicie et en Pologne, il n'y a eu que des reconnaissances, des combats de patrouilles et, là où le temps l'a permis, des combats d'artillerie.

Dans les Carpathes les attaques russes ont été repoussées avec de fortes pertes pour l'ennemi à l'ouest d'Uszok. Près de Vezerezallas et Velovas, les combats sont terminés; l'ennemi a été rejeté sur les hauteurs et nous lui avons fait 400 nouveaux prisonniers.

Le calme règne en Bucovine.

***

Constantinople, 30 janvier *(Officiel du grand quartier général)* :

Sur le front du Caucase rien d'important ne s'est passé. Nos troupes ont repris l'offensive dans la direction d'Olti; elles ont fait prisonniers 300 Russes et ont pris quantité de fusils et de matériel de guerre.

La bataille qui dure depuis une semaine dans la province d'Azerbeidjan, dans les environs de Choi, contre les forces principales ennemies, se déroule à notre avantage. Choi est le dernier refuge des Russes dans l'Azerbeidjan. Le 27 janvier, nos troupes de Choi se sont emparées de la première ligne des positions fortifiées ennemies.

Communiqués des armées alliées

Paris, 28 janvier *(Communiqué officiel de 23 heures)* :

Dans la nuit du 27 au 23 l'ennemi n'a pas effectué d'attaques d'infanterie.

Au nord-est de Zonnebeke les Allemands ont entretenu de violentes fusillades et d'intenses canonnades.

Dans l'Argonne il n'y a à signaler qu'une simple canonnade.

En Alsace, au nord-ouest d'Ammerzweiler, malgré un bombardement violent nos troupes se sont maintenues.

Sur le reste du front, le calme a prédominé.

***

Pétrograd, 27 janvier *(Communiqué officiel du grand état-major général)* :

Les combats continuent en Prusse orientale dans la région de Malweschken et de Lasdehnen.

Dans la région de la rive droite de la Vistule inférieure, il y a eu, comme les jours précédents, des canonnades et des combats entre les avant-gardes sur un front qui s'étend de la Vistule jusqu'à Skempe.

Sur la rive gauche de la Vistule, durant la nuit du 26 au 27 et pendant la journée du 27, aucune modification n'est à signaler dans la situation. Les Allemands ont cependant entrepris des attaques acharnées sur notre front dans la région de Borzinow. Pendant ces attaques, quelques détachements ennemis sont parvenus à entrer dans nos tranchées.

Les attaques allemandes dans la région du village de Srabske, Budy et Humin ont échoué.

Hier, notre artillerie a canonné les lignes ennemies et réduit au silence une batterie allemande près du village d'Altanka.

En Galicie les combats se poursuivent avec une grande intensité sur tout le front s'étendant du col de Dukla au col de Wyszkow.

En Bucovine, il y a eu le 25 un combat d'artillerie dans la région de Waleputna au sud-ouest de Kimpolung.

Pétrograd, 28 janvier *(Communiqué officiel de l'état-major de l'armée du Caucase)* :

Dans la région du fleuve Tsjoroch, à proximité de Sultan-Selim, les Turcs ont prononcé pendant la matinée du 26 de vigoureuses attaques.

Les Turcs ont repris l'offensive dans la direction d'Olti. Une colonne a tenté un mouvement tournant qui a échoué.

L'activité des Turcs augmente dans l'Azeirbeidjan. De nombreuses bandes kurdes, soutenues par des troupes turques régulières, ont essayé de prendre l'offensive dans la région de Choi. L'ennemi a été repoussé.

Sur le reste du front, il n'y a eu que de vives fusillades.

Dépêches diverses

Edimbourg, 27 janvier :

Un certain nombre de marins blessés à la bataille navale dans la mer du Nord ont été débarqués à South-Queensferry. Ils sont légèrement blessés. Ce matin a eu lieu l'enterrement d'un officier et de 5 matelots du Blücher. On leur a rendu les honneurs militaires. Ils ont été inhumés près des victimes du croiseur Pathfinder.

***

Londres, 28 janvier :

Le résultat du vote émis par les mineurs de Yorkshire n'a pas été publié. On croit cependant qu'une grande majorité s'est prononcé pour la grève, mais qu'il sera possible de l'éviter. La situation est grave.

***

Rome, 27 janvier :

Le journal militaire italien l' « Esercito » expose que si l'Italie prenait part à la guerre, elle devrait se procurer, outre le milliard qui lui est déjà actuellement nécessaire, environ 3 milliards de lires pour les besoins de l'armée dans un seul trimestre.

***

Tokio, 27 janvier :

Le Mikado a nommé feld-maréchaux le général Kamura et le chef du grand état major, le général Hasegawa.

***

Londres, 28 janvier :

Une information du Lloyds de Philadelphie dit qu'un vapeur américain de 6,650 tonnes, le Washingtonian, en route de Honolulu pour Philadelphie, est entré en collision avec le schooner américain Elisabeth Palmer. Les deux navires ont sombré, leurs équipages ont pu être sauvés.

***

Ingolstadt, 27 janvier :

Le capitaine français prisonnier de guerre qui s'était évadé d'un fort près d'Ingolstadt a été repris à Innsbruck.

***

Paris, 27 janvier :

Dans ces derniers jours, la neige est tombée en grande quantité dans tout le sud de la France. La Garonne est sortie de son lit et a causé d'assez importants dégâts par les inondations.

***

Washington, 26 janvier :

Le rapport commun des secrétaires de la Marine et du Trésor expose que la hausse du fret transatlantique est extraordinaire.

Depuis le commencement de la guerre, elle a atteint parfois 900 pour cent et 1,150 pour cent.

Le rapport recommande au Sénat le vote de la loi autorisant l'achat de navires étrangers.

***

Veracruz, 29 janvier :

Les troupes du général Carranza sont entrées jeudi dans la capitale du Mexique.

***

Norfolk (Virginie), 28 janvier :

Le steamer italien Angelo Paredi s'est perdu corps et biens à 300 milles du cap Henri. Le navire avait 27 hommes d'équipage.

***

Coblence, 29 janvier :

Le Conseil de guerre avait à juger quatre habitants de Donchery, près de Sedan, accusés d'avoir tiré sur des troupes allemandes qui traversaient la localité. Plusieurs soldats du 25e et 28e régiment d'infanterie ayant été blessés, les soupçons se portèrent sur les quatre accusés. Ils protestèrent vivement de leur innocence. On n'a pu établir de preuves suffisantes et l'accusateur public lui-même a demandé l'acquittement, qui a été prononcé.

***

Rome, 28 janvier :

A la légation de Roumanie, on a déclaré au « Corriere d'Italia » que le prince de Hohenlohe n'est nullement chargé d'une mission à Bucarest, mais bien à Constantinople.

Le prince est passé à Bucarest sans s'arrêter.

***

Genève, 28 janvier :

Du 24 octobre au 14 janvier, le bureau suisse de rapatriement des internés civils a ramené dans leur pays 13,194 internés, dont 4,541 Français, 6,816 Allemands et 1,827 Austro-Hongrois.

LES FAITS DU JOUR

Quatre jeunes gens qui se promenaient, à proximité de Dunkerque, dans les dunes, y ont découvert une bombe d'aéroplane qui, faisant explosion, les tua tous les quatre.

Le projectile provenait du biplan allemand descendu par les aviateurs français au cours du dernier bombardement de la ville.

Mardi dernier à Paris, avant l'ouverture de la séance hebdomadaire du conseil de l'ordre des avocats dont il est membre, M. Millerand, ministre de la guerre, accompagné de M. le bâtonnier Henri Robert, a tenu à venir rendre hommage à la mémoire de ses confrères — hélas ! malheureusement trop nombreux — qui sont tombés glorieusement à l'ennemi, et dont les noms sont inscrits en lettres d'or dans un tableau d'honneur.

Ce tableau d'honneur du barreau parisien, dont on avait publié il a quelques jours à peine les quarante premiers noms, vient de voir sa liste s'accroître de dix autres héros.

MM. François Empain, sénateur, et Emile Brunet, député, ont été désignés pour faire partie de la commission constituée par M. Malvy, ministre français de l'intérieur, en vue de veiller au sort des réfugiés belges en France.

Au congrès des socialistes italiens qui se tient actuellement à Milan, le député Tirati, partisan notoire de la neutralité, s'est énergiquement opposé à l'idée de décréter la grève générale en cas de mobilisation de l'armée. « Le prolétariat italien, a-t-il dit, doit, même en pareille circonstance, faire son devoir envers son pays. »

Le vainqueur de la bataille navale de dimanche dernier est l'amiral anglais David Beatty, fils du capitaine D.-L. Beatty

Né en 1871, âgé par conséquent de 44 ans, il entra dans la marine en 1884 et atteignit en 1898 le grade de capitaine de frégate avec lequel il servit au Soudan, prit part aux batailles d'Atbara et de Khartoum. Cité à l'ordre du jour, il reçu un témoignage de félicitations et une décoration.

En 1900, il était en Chine, était de nouveau cité à l'ordre du jour et était promu capitaine de vaisseau.

Il devint contre-amiral en 1910 et fut désigné comme secrétaire naval du premier Lord de l'Amirauté en 1912. La même année il recevait le commandement de la première escadre de croiseurs.

Ces jours derniers, dans la région d'Albert, le général français commandant l'armée du secteur est informé qu'un élément de tranchée était devenu intenable à cause de l'envahissement des eaux. Il charge un officier de son quartier général d'aller sur place et de remédier à la situation. Dans le « boyau » qui conduit à la tranchée de première ligne, l'officier, un capitaine, rencontre un homme occupé à s'envelopper la jambe d'un linge qui fut blanc.

— Qu'avez-vous, mon garçon, demande l'officier ?

Et le soldat d'expliquer que, dans la nuit précédente, en réparant notre réseau de fils de fer, il s'est fait une égratignure.

— Allez, mon ami, au poste de secours le plus voisin et faites-vous panser. Au milieu de cette boue, vous risquez d'infecter votre plaie.

L'homme ne veut rien entendre. L'officier insiste, puis froidement ordonne. Alors le soldat, qui a repris son fusil, regarde l'officier fixement et lui dit :

— Est-ce vous, mon capitaine, qui garderez mon créneau ?

Guerre de Rénovation

Dans un article dont « La Belgique » a récemment reproduit un extrait (1), M. Jacques des Gachons, en proie à un accès de lyrisme qu'il a dû, depuis, être le premier à juger excessif, n'a pas hésité à proclamer que « la guerre, c'est la rénovation » et encore « qu'en faisant crouler les plus humbles masures, les palais et jusqu'aux maisons de Dieu, la guerre enseigne aux hommes que la terre n'est qu'une halte, une tranchée où l'on résiste quelques jours ».

Je tiens compte très volontiers à M. Jacques des Gachons de l'état particulier d'exaltation dans lequel l'épouvantable cauchemar qui nous éteint tous plonge les esprits les plus pondérés, et, à fortiori, les cerveaux excitus comme le sien, par un don spécial de la nature, aux suggestions les plus outrancières d'une imagination exceptionnellement surexcitable et inopinément débridée.

Mais comment expliquer que l'effroyable fléau actuellement déchaîné sur le monde ait pu inspirer à une âme poétique — comme l'est évidemment celle de M. Jacques des Gachons — des réflexions du genre de celles-ci :

« En temps de paix, l'homme est aveugle. Sous la rafale des obus, des balles et de la mitraille, éclaboussé de sang, son fusil dans ses doigts crispés, il voit. Il voit qu'au-dessus de son champ de pommes de terre, de sa boutique, de son bureau, de ses dîners fins, de ses plaisirs, de ses spéculations, il y a les autres hommes, les maisons pleines de femmes et d'enfants, il y a le pays. Et au-dessus du pays, il y a la grande idée de justice. »

J'en demande infiniment pardon à la muse de M. Jacques des Gachons, que ma propre imagination — j'ai bien le droit, moi aussi, d'avoir la mienne — se représente coquettement coiffée d'une mitre épiscopale, mais malgré les plus pressants efforts je ne parviens pas à m'expliquer ni pourquoi ni comment l'homme, aveugle en temps de paix, recouvrerait subitement la vue sous la rafale des obus, des balles, de la mitraille qui l'éclaboussent de sang, et, moins encore, quelle grande idée de justice lui apparaîtrait sous tant de décombres, à travers tant de carnage.

Non ! mille fois non ! la guerre, sous quelque aspect qu'on l'envisage, ne saurait constituer un idéal, ce qui serait pourtant le cas si l'on admettait qu'elle est une « rénovation ».

Demandez aux mères qui pleurent jusqu'à leur dernier souffle un fils bien aimé, aux épouses qui ne reverront plus leur mari, aux enfants qui resteront sevrés des caresses de leur père, aux jeunes filles à qui leurs fiancés ne reviendront pas réclamer l'exécution de leurs tendres engagements et de leurs doux serments... demandez à toutes les victimes innocentes de ces luttes fratricides si elles les considèrent comme une « rénovation ».

A un autre point de vue, demandez aux médecins de tous les pays belligérants sans exception ce qu'ils pensent, comme éléments de rénovation de la race, de tous les déchets d'humanité qui regagneront leurs foyers après avoir enduré toutes les souffrances d'une campagne au cours de laquelle aucune épreuve physique ni morale ne leur aura été épargnée. Je ne parle pas des mutilés, qui iront grossir le nombre des invalides du travail et tomberont à la charge de leurs familles ou de leurs communes.

Où voir, avec la meilleure volonté du monde, dans toutes ces misères sur lesquelles il est inutile de s'appesantir plus longuement, je ne dis pas la cause, mais simplement le prétexte de la moindre rénovation ?

Tous les éléments sains, jeunes, et, par conséquent, les plus purs des races en présence, auront subi, après que la tourmente qui les bouleverse se sera apaisée, une dépréciation dont il est actuellement impossible d'évaluer les conséquences, puisque ce sont eux qui auront supporté le poids le plus lourd des calamités de la guerre. Et l'on voudrait tabler sur ces éléments pour annoncer une rénovation qui, logiquement, ne peut résulter que des progrès incessants de la science et des effets bienfaisants d'une longue période de paix et de tranquillité !

En véritable poète, épris des belles phrases et subjugué par la sonorité ensorcelante des mots, M. Jacques des Gachons a trouvé, dans les horreurs de la guerre qui ensanglante en ce moment le monde et met en deuil tant d'âmes innocentes et désolées, le motif exceptionnel d'un air de bravoure de belle allure, sonnant agréablement à l'oreille, et il n'est pas allé chercher plus loin.

Malheureusement, pour tous ceux qui, comme nous, en sont depuis six mois les témoins atterrés et consternés, les horreurs de la guerre ne sauraient s'exprimer ni se traduire par des mots, si harmonieusement groupés et heureusement choisis qu'ils soient.

(1) Voir notre numéro du 25 janvier.

L'INIQUITÉ DES IMPATIENTS

M. Pierre Baudin, l'ancien ministre français de la marine, répond à ceux qui lui reprochent son pessimisme :

— Comment pouvait-on penser, à moins d'être privé de raison ou ignorant de tout, que nous pourrions en quelques semaines triompher de cette puissance militaire germanique qui est la plus redoutable de toutes celles qu'on a vues jamais se former et grandir sous le ciel ?

Pour nous, qui avons de toute notre âme crié longtemps sans nous lasser, alerte ! aux Français, nous n'éprouvons aucune surprise de l'étendue de l'effort nécessaire.

Nous avons été taxés de pessimistes quand nous avons prédit une longue guerre.

Beaucoup de ceux qui nous avaient bafoués avec leur pacifisme ont eu la naïveté ensuite de croire à la victoire rapide et prochaine. De même parce qu'ils ont été hier incapables de prévoyance, qu'ils ont ensuite cédé aux dangereuses illusions, de même ils s'abandonnent aujourd'hui à l'amertume et à l'impatience. Ce sont des esprits injustes envers leurs frères et leurs fils qui combattent, et envers le destin qui les a préservés de pires calamités.

En ce moment, le devoir est d'accumuler en soi-même le maximum d'espoir afin de prodiguer le merveilleux fluide à ceux qui en ont besoin pour remplir leur suprême devoir. »

Les chants du front et des camps

LE FILS

(Air: Les Enfants et les Mères, de Jules Jouy)

I

Lorsque vingt ans de dévouement
A son fils attachent la mère,
Pour elle quel affreux tourment
Lorsqu'il doit partir à la guerre!
L'angoisse, la nuit et le jour,
A tous les instants la dévore;
A ce supplice, son amour
Pourtant se fortifie encore.
Survit-il? N'est-il pas blessé?
Dans cette incertitude amère
Le Seigneur n'a-t-il pas pitié
Quand pour son fils tremble une mère?

II

Aux cent lettres qu'elle envoyait
Ne répondait nulle missive;
Sous le chagrin qui la broyait
Elle était plus morte que vive...
Mais un matin de clair soleil,
Elle sentit l'espoir renaître :
Les rayons de l'astre vermeil
Semblaient lui répéter : « Peut-être! »...
Le jour même, un billet écrit
En hâte par une main chère
Vint lui dire tout ce que dit
Un fils séparé de sa mère.

III

Ah! qu'importait l'horrible instant
De la vaine angoisse passée!
Son cher fils était bien vivant...
Et cette âme, d'effroi glacée,
Se ranimait à ce bonheur.
Car si, parfois, la joie effraie,
La force qu'elle rend au cœur
Pour nous guérir, seule, est la vraie!
Elle entrevoyait désormais
L'époque bénie et prospère
De la féconde et douce paix
Qui rendrait un fils à sa mère.

MARCEL LEFÈVRE.

CHRONIQUE BRUXELLOISE

Ma chronique d'il y a huit jours m'a valu des lettres sympathiques, et Dieu sait si nos Belges y regardent à coller un timbre en ce moment! et des poignées de mains dans les rues. Une foule de gens sont d'accord pour penser ce que j'avais écrit : « Travaillons ».

Notamment, un professeur d'école communale m'a tenu un langage élevé, qui m'a paru de l'avenir! Toujours curieux d'enquêtes, j'étais entré à l'improviste dans une cour d'école communale, conscient que je ne dérangerais pas à cette heure, car les élèves en récréation, bruyants, jouaient sous l'œil du maître.

On fait vite connaissance, sans grand embarras, quand on est dans le journalisme depuis vingt ans. Je demandai au maître ce que nos garçons disent de la guerre?

— Oh! Monsieur, me répondit-il, ce sont de petits sauvages! En voilà deux, là-bas, ils ne font que lorgner le ciel, pour chercher les Zeppelins ou les Taubes! En classe, c'est la fenêtre! Toujours distraits de la leçon ou du tableau! C'est l'éducation civique qui est nulle, Monsieur. On confond les rôles. On rechigne à la vie civile. Tout le monde voudrait être dans les tranchées, ou bien du service de l'alimentation, comme, il y a quelques mois, tout le monde voulait être du service des ambulances! Il semble que les services qui ne sont pas en contact direct avec la guerre aient besoin d'excuses!

« Convenons-en, cela part d'un bon naturel, patriotique, mais à courte vue. Nous ne sommes pas d'une génération à laquelle les circonstances ont appris leurs droits et devoirs civiques en temps de guerre sur les bancs de l'école! Il y aurait, sans doute, lieu d'y songer pour l'avenir. Quelques notions des Conférences de La Haye ne feraient pas mal au programme de l'enseignement, même primaire, comme on avait finalement admis, au même degré, l'enseignement patriotique colonial du tant zélé commandant Dubreucq, tué à l'ennemi dans les combats de l'Yser.

« On doit habituer les futurs hommes, dès l'enfance, à tout ce qui est humain et même inhumain. Les leçons d'histoire leur parlent tout le temps de la guerre. Il serait bon qu'ils sachent que la guerre moderne n'est plus la guerre ancienne, au moins en principe, ce qui est beaucoup pour le progrès. Les gamins ne voient que le progrès des shrapnells, de la portée des armes, des aéroplanes cuirassés. Mais il y en a d'autres! Il y a les progrès du Droit, le respect de la vie civile. Le canon tonne, mais la civilisation continue, Monsieur! »

Je crus pouvoir penser de cet instituteur qu'il était un bon citoyen, aussi utile à sa place, à l'heure présente, parmi nous, que ceux qui sont à la leur, là-bas, dans les tranchées, et je le lui dis, en manière de compliment, pour le réconforter au milieu de ses « petits sauvages » dans sa mission, exercée avec tant de résignation dans les rangs obscurs de l'armée civile.

***

Citoyens utiles, ils l'étaient aussi, bien que dans une note plus brillante et plus joyeuse, ceux de nos concitoyens qui avaient entrepris, sous les auspices du « Touring Club de Belgique » une excursion collective au Congo, d'où ils pensaient revenir en propagandistes, admirateurs zélés de la colonie africaine. Cela nous reporte à Anvers, le 22 juillet, quand les membres du « Club Africain » de cette ville, réunis en leur local, y reçurent les touristes, au nombre de 18 et pour la majorité bruxellois, qui partaient le lendemain sur l' « Anversville » pour le Congo.

Le programme du bel itinéraire, aller et retour, se terminait par cette phrase : « le 28 septembre, nous arriverons à Anvers ».

Hélas! Cette fois, la terre fut plus changeante que l'onde!

Les partants étaient pour Bruxelles : MM. le capitaine Willems et Mme Willems; Bosquet, juge au tribunal de commerce et conseiller communal; Bruyneel, instituteur communal; vicomte A. de Soueberghe; Duchaine, avocat près la Cour d'appel — et chef de l'expédition —; Landrien, avocat près la Cour d'appel; abbé Michiels, professeur; Seghers; Van Oudenhove, négociant.

Le « Touring Club » a bien voulu nous renseigner sur les aventures de nos compatriotes. Un membre notoire de l'active société répond à nos questions :

— M. Duchaine, chef de l'expédition, est à Londres, avec sa nombreuse famille, où le bateau a ramené les excursionnistes, tous en bonne santé, le 3 octobre. Du séjour au Congo, nous savons très peu de choses. Nos excursionnistes ont dû rester dans le Bas. Ils se sont bornés à visiter le Mayombe et le district du Stanley-Pool, tandis que le programme de l'excursion comportait la montée du fleuve, sur les steamers de la flotille, escales à Bolobo, Yumbi, Lukolela, Yrebou et Coquilhatville, station extrême du voyage. C'était, d'ailleurs, dans un but de propagande pour la colonie que nous avions organisé le voyage. A leur débarquement, nos excursionnistes ont été informés que vu les circonstances, il était impossible de mettre à leur disposition les provisions nécessaires. Tout était sévèrement réservé pour les agents, on ne pouvait rien distraire. Là-bas aussi c'était la réquisition! Les bateaux de la flottille n'eussent pas été disponibles, prêts à toute éventualité et consacrés au service de l'Etat.

« Pour tenter, dans la mesure du possible, de dédommager les excursionnistes, on a un peu prolongé leur séjour dans le Bas-Congo, où l'on aura, sans doute, pu leur offrir la promenade, plusieurs fois répétée, des excursions en pirogue à travers les méandres merveilleux du bas fleuve. Nous sommes sans nouvelles précises de personne depuis le débarquement à Londres. Nous savons, toutefois, que la traversée de l'aller a été bonne et que la télégraphie sans fil, dont l' « Anversville » est muni, a permis de rappeler, en pleine mer, à la suite des événements, le capitaine d'artillerie Willems, ainsi que le major d'état-major Fontaine, de la position fortifiée de Liége, qui ont interrompu leur voyage à Dakar, où ils ont trouvé un bateau pour Anvers. Le major Fontaine est arrivé à Liége encore assez à temps pour s'y distinguer au cours de huit combats et finalement se faire blesser avec honneur. »

Le distingué membre du « Touring » n'en savait pas plus. Nous avons alors pensé que l'abbé Michiels, rappelé par ses fonctions de professeur à l'Institut Sainte-Marie, à Bruxelles, en saurait davantage. Nous avions appris qu'en effet l'honorable ecclésiastique était rentré récemment, mais il est reparti pour Londres presque aussitôt.

***

Que diriez-vous d'une visite au canal?

Les arrivages américains et autres, que nous devons à la sollicitude mondiale pour le Ventre de Bruxelles, sont un mythe pour beaucoup de gens. Ils se demandent par où arrivent ces tonnes de nourriture? Et si c'est vrai!

Allez voir, au canal, venir en glissant le long de l'eau les barques des canaux de la Hollande; elles nous apportent ce que nous mangeons, et le reste! Allez voir les bassins, comme je les vis, par un joli brouillard, à peine gris, léger comme un voile de mariée, diamanté de soleil. Ce n'est pas que la noce soit très gaie par là, Molenbeek et Laeken, par les chalands et les collines de charbon! Une mélancolie plane et le canon tonne!

D'un côté du bassin Vergote sont les barques au travail; elles sont peu nombreuses, rangées à quai sur la gauche d'amont; sur la droite, ces grosses barques que vous voyez en travers de l'eau, la poupe au mur de quai, se touchant par les flancs, une trentaine, ce sont les barques belges, elles ne travaillent pas... Immobilisées depuis des mois côte à côte, les toiles tendues tirées comme des housses, les mâts abattus, elles attendent... De ces choses mortes, deux têtes s'élèvent d'un carré ouvert, l'une d'homme, l'autre de femme; les deux voisins, las de voisiner depuis des mois, s'entretiennent à voix basse de la dureté des temps...

Le quai où l'on travaille est plus intéressant. Ce qu'on décharge, avec une abondance rassurante, c'est le « tout-venant » et la « braisette ». Avec un respect, combien inaccoutumé, pour la noire substance, on regarde les bennes volantes traverser l'air et au bout de la course des grues ouvrir leurs panneaux grinçants, déversant chaque fois le poussiéreux contenu sur les montagnettes de combustible. Les voir s'élever, c'est très joyeux, car il gèle! Plus loin, on décharge la farine, des sacs et des sacs estampillés : « Canada ». On les transporte dans les immenses hangars, longs d'un kilomètre, en face du quai, où est collé un bulletin blanc : « Magasins de transit de la Commission d'Alimentation et de Secours pour la Belgique ». A quai, voici encore tout un navire de sel. L'ouvrier bêche et pioche là-dedans; au fond du navire tout blanc, il a l'air de quelque Shakleton, pionnier de la civilisation en train de préparer un hivernage au pôle.

Et tout cela s'accomplit avec calme au son du canon. C'est la guerre moderne. Le canon tonne toute la matinée à l'ouest. Les hangars de transit près desquels je m'arrête un instant, avec leurs immenses cloisons de planches, font office de caisses de résonnance. Ça tape dur!

Parvenu à l'extrémité du bassin Vergote, près du pont de Laeken, un souvenir vieux de près de trois années m'arrête. Un homme heureux, un artiste hollandais, qui voyageait avec sa maison par les canaux et qui faisait, en ces jours d'alors, une exposition de ses œuvres au « Cercle artistique » de Bruxelles, belles gravures sur de beaux papiers, avait amarré, pour la durée de son séjour dans la capitale, sa maison et son atelier flottant, appelé le « Zwerver », à cette même place, maintenant vide au coin du bassin Vergote. Un soir de février, j'avais vu le soleil se cacher dans un ciel d'or, par les petites fenêtres de ce « Zwerver », si confortable et si libre, orné d'objets très curieux que l'artiste avait rapportés d'un voyage aux Indes néerlandaises, et qui se mêlaient aux objets nécessaires à la vie européenne et aux presses de vieux chêne sombre sur lesquelles l'artiste tirait ses magnifiques eaux-fortes et les gravures sur bois des livres imprimés par lui, avec cette inscription originale « uitgegeven aan boord van de Zwerver ».

Il n'y avait plus là qu'une eau clapotante. Où sont le « Zwerver » et l'heureux artiste Nieuwenkamp?

***

Nous vivons, ma parole, des moments rares! Vous me direz, après la simple et véridique histoire que voici, combien de grands maîtres de philosophie, et lesquels, il aurait fallu à un homme du monde pour atteindre au résultat que vous allez voir, en temps normal?

Une mission d'urgence m'appelait dans une maison de l'avenue Louise, car disons-le en passant, il en est d'occupées. On me fit attendre un temps infini, puis le vieux serviteur fidèle vint me dire que « Monsieur,... Monsieur...

— Monsieur? quoi, voyons?

Il était était visiblement embarrassé, le brave homme... Et, presque tout de suite, je vis arriver monsieur lui-même, ceinturé d'un tablier blanc, en bras de chemise, tout enfariné, un mitron! Mitron de comédie, avec son pantalon noir et ses souliers vernis.

— Entrez donc, cher ami! Vous avez froid, n'est-ce pas? Bah! venez à la cuisine, il y fait une chaleur d'enfer. Vous êtes des intimes, n'est-ce pas? Vous ne la raconterez pas, ma femme est en bas, nous avons de la farine blanche, nous cuisons! Oui, Marguerite a pétri, roulé, coupé, fait lever la pâte, nous faisons des tartes au sucre...

« C'est un cadeau de mon beau-père, un kilo de farine, hein! Quatre tartes magnifiques qui vont sortir du four, vous allez en manger avec nous! Oui, imaginez-vous, mon beau-père a déménagé, le déménageur lui a dit qu'il avait de la farine, ah! Dieu sait d'où! mais, enfin de la farine, la plus belle et la plus blanche. Alors, vous comprenez, mon beau-père a voulu nous faire un cadeau rare! Nous avons donné leur dimanche à la cuisinière, au cocher, je n'ai gardé que Jean, muet comme la tombe, n'est-ce pas? Vous allez goûter ça, elles vont sortir, les « dorées ».

Madame était charmante, enveloppée dans une longue blouse d'infirmière en toile blanche, les mains nues, les doigts palmés de pâte, sans les bagues déposées au coin de la table de bois bien blanc, où était encore imprimé le large disque de la pâte roulée et découpée.

Elle nous dit qu'elle avait bien réfléchi au sort des boulangers, dont on a tant parlé dans « La Belgique » et elle conclut en manière de regret : Ce qu'il faut de feu pour cuire une tarte! »

Le fait est qu'elle avait les joues enluminées comme un petit Chaperon rouge!

***

Du plaisant au sévère!

Nous sommes de ceux qui ont été dérangés par la fermeture de la Bibliothèque Royale dès les premiers jours de la guerre. Cet outil de travail déjà si roulé en temps ordinaire installait dans ses locaux une Croix rouge, qui d'ailleurs ne reçut jamais de blessés, et la salle des périodiques fermée devenait un outil de travail tout à fait inutilisable.

Des personnes, assez nombreuses, auxquelles la guerre donnait des congés, se plaignirent de ne pouvoir user de leurs loisirs forcés pour mettre à point des travaux qu'en temps ordinaire elles n'avaient pas le temps de réaliser. Le temps passa; on rouvrit les musées de peinture, il sembla qu'il eût été moins dangereux cependant de rouvrir la bibliothèque; au contraire, celle-ci ne donna aucun signe extérieur de vie et, aujourd hui, on nous répète avec insistance : à quand le tour de la Bibliothèque?

Eh! bien, il paraît que ce ne sera pas de sitôt. Car les raisons de maintenir la quasi fermeture sont sérieuses.

Voici ce que nous disent en substance M. Bockers, directeur du ministère des Sciences, dont relève la Bibliothèque, ainsi que M. Paris, conservateur-adjoint, qui ont bien voulu nous recevoir :

— A proprement parler, il n'y a pas de réouverture à faire de la Bibliothèque, car il n'y a pas eu de fermeture. Il est vrai que les circonstances ont réduit les moyens d'utiliser publiquement la bibliothèque et les salles dans une telle mesure qu'il faut considérer l'établissement comme pratiquement fermé : mais, cependant, la bibliothèque poursuit, à travers les difficultés du moment, son existence laborieuse. Nous n'avons pas de charbon. On pourrait en avoir, mais l'argent pour le payer? on ne l'a pas. La grande salle du rez-de-chaussée et celle du premier sont glaciales, même celles consacrées aux livres sont sans feu, et les quelques employés que leurs fonctions appellent à y circuler ont la sensation de travailler dans un frigorifère. Le personnel est réduit à l'extrême par la guerre; or, il ne suffit pas, comme dans un musée, de surveillants qui ont à se promener et à observer, il faut un personnel qui connaisse le classement des livres dans l'immense étendue des rayons, si l'on ne veut pas que l'attente du lecteur soit prolongée, dans une salle glacée, durant un temps pratiquement inadmissible.

» Je le répète, nous n'avons pas de charbon. Deux petits poêles brûlent dans deux petites chambres, dont l'une est un bureau et l'autre, avec quelques tables, est à une huitaine de personnes exceptionnellement studieuses.

« Pour le moment, il n'y a pas à espérer plus. Le gouvernement allemand a convenu lui-même qu'on ne pouvait faire davantage dans les circonstances actuelles, la situation étant bien différente de celle des musées, qui sont rouverts, eux.

« La petite salle est accessible uniquement aux personnes connues, ou à celles ayant des travaux en cours et pouvant en faire la preuve ainsi que de l'utilité dont leur a été et leur est encore la Bibliothèque.

» Quant aux prêts de livres à domicile, il est évident qu'on ne peut les consentir qu'à des personnes connues, et dont on sait qu'elles rapporteront les ouvrages en bon état; on admet aussi les prêts d'établissements à établissements, Musée d'histoire naturelle, Institut Solvay, Universités.

» Mais pour le travail à la Bibliothèque, comme pour le prêt au dehors, il faut que chaque cas fasse l'objet d'un examen spécial. »

Est-ce bien compris, lecteur? Relis au besoin mes mots pesés. Ne vas pas dire à la Bibliothèque que tu as lu dans « La Belgique » que les salles sont ouvertes, car on ne te croirait pas, tant j'ai dû promettre solennellement de prudence à M. Paris, pour avoir sa permission de satisfaire ta curiosité au sujet de la Bibliothèque, dont la porte, ne l'oublie pas, n'est pas même entrebâillée!

Que de choses de la guerre j'aurais encore à dire, qui seraient utiles je n'en doute pas. Mais, mon cher, comme le temps passé!

RAY NYST.

PETITE GAZETTE

Les prisonniers de guerre.

La direction de la Deutsche Bank nous demande l'insertion de la note suivante :

« La Deutsche Bank succursale de Bruxelles a reçu la liste des prisonniers de guerre belges se trouvant actuellement à Munsterlager. Elle répondra volontiers aux demandes qui pourraient lui être faites par les intéressés. »

Parfait! La direction de la D. B. S. B. nous permettra toutefois une observation. Elle ne peut ignorer que le gouvernement général en Belgique a publié naguère un arrêté, relatif aux demandes de renseignements à prendre par les familles belges sur les soldats prisonniers de guerre en Allemagne, et qu'il a expressément dévolu le soin de leur fournir ces renseignements à l' « Agence de Renseignements sous le patronage de la Croix Rouge de Belgique, 12, Marché au Bois, à Bruxelles. »

Dans ces conditions, la Deutsche Bank n'a-t-elle pas à craindre que son intervention, si sûre d'ailleurs qu'elle puisse être de l'authenticité de sa liste, soit superfétatoire ou susceptible même d'embrouiller les choses?...

25 leçons sten., 40 lec. augl., 50 l. allem., 30 l. comptab font d'un employé subalterne, un employé d'élite. Ecrire : 31, rue des Croisades. (9462)

Office d'identification.

Le Comité national de Secours et d'Alimentation porte à la connaissance du public qu'il a constitué, d'accord avec les administrations communales de l'agglomération bruxelloise et diverses œuvres privées, un Comité ayant pour but la création d'un office d'identification.

Ce nouvel organisme est destiné à pourvoir chaque personne sollicitant un secours, d'un carnet renseignant son état civil détaillé. Ce carnet se présente sous la forme d'un petit livret en toile noire portant les initiales O. I. (Office d'identification).

Les administration communales, les comités officiels et les œuvres privées ont décidé de ne plus octroyer de secours soit en espèces, soit en nature, sans qu'il en soit fait mention dans le carnet dont chaque solliciteur doit être actuellement pourvu.

Afin de faire porter à cette œuvre tous ses fruits et notamment d'éviter les abus qui se produisent si fréquemment par les sollicitations à domicile ou sur la voie publique, le Comité prie instamment les habitants d'exiger à chaque demande qui pourra leur être faite la production du carnet et d'avoir soin d'y mentionner le secours qui aurait été éventuellement accordé.

Toute personne dans le besoin, même momentanément, peut obtenir un carnet en s'adressant au local de l'office, Place du Grand Sablon, 26, chaque jour (de 9 à 12 h. et de 2 à 5 heures).

Vu la nécessité de ménager les ressources et de ne donner des secours qu'à ceux qui en sont vraiment dignes, le Comité est convaincu que son appel sera entendu de tous ceux qui sont à même de venir en aide aux malheureux.

TEINTURERIE
Alph. De Geest, 39-41, rue de l'Hôpital
Teinture — Nettoyage — Noir spécial pour deuil
Prend et remet à domicile (3284)

Le pain à Bruxelles.

Le Comité National de Secours et d'Alimentation vient de prendre des mesures en vue d'assurer journellement à chaque habitant la même quantité de pain. Le chef du ménage devra s'inscrire sur les listes qui seront déposées à cet effet chez tous les boulangers les mardi 2 et mercredi 3 février.

Il devra indiquer le nom de toutes les personnes composant son ménage, y compris celles qui, nourries dans la maison, n'y habitent pas. Pour celles-là il devra mentionner également l'adresse. Les fausses déclarations, ainsi que les signatures chez plus d un boulanger, seront punies aussi rigoureusement que possible. Le boulanger ne pourra plus vendre qu'une sorte de pain, le pain de ménage à fr. 0.40 le kilo ou fr. 0.20 le demi-kilo.

Comme suite à ce communiqué, nous reproduisons ci-dessous le texte de l'affiche placardée ce matin sur les murs de la ville :

— Le Comité National de Secours et d'Alimentation (service de l'agglomération bruxelloise) porte à la connaissance du public qu'une liste sera déposée chez chaque boulanger les mardi 2 et mercredi 3 février.

Les personnes désirant s'assurer une distribution de pain régulière se rendront chez leur boulanger afin d'y signer cette liste, en y indiquant exactement leur adresse, le nom des personnes composant le ménage, y compris celles étrangères à la famille mais nourries dans le ménage (pour ces dernières, il y aurait lieu d'indiquer leur adresse).

Le public sera averti du jour où commencera le nouveau mode de répartition. A dater de ce jour, il est invité à adresser ses réclamations au bureau établi à cet effet, rue des Colonies, 66 (2e étage).

Le Comité attire l'attention des intéressés sur le fait que les signatures de complaisance ou les fausses déclarations entraîneront des mesures aussi rigoureuses que possible.

Il sera défendu strictement de s'approvisionner chez plus d'un boulanger. Les boulangers recevant de la farine du Comité National de Secours et d'Alimentation ne pourront plus fabriquer qu'une sorte de pain, le pain de ménage à fr. 0.40 le kilo ou fr. 0.20 le demi-kilo. Cette quantité est actuellement fixée à 250 grammes et pourra être modifiée suivant les circonstances.

Les personnes désirant fabriquer leur pain elles-mêmes pourront signer les listes déposées à cet effet à l'hôtel de ville de leur commune.

La reprise du travail s'impose.
Voilà pourquoi la Grande Maison de Papiers Peints G. Brion, boulevard Anspach, 117, tient à rappeler à sa clientèle qu'elle a, comme toujours, le plus grand choix de nouveautés en tous genres.
Elle se charge du placement. Demandez **les collections en indiquant les genres désirés.** (7069)

L'âme de la dame belge.

Je voudrais avoir le temps — voulez-vous parier que si je double le cap de cette guerre j'y reviendrai? — de vous parler de l'âme de la dame belge.

L'âme de la dame belge! Voilà un belgicisme que l'on me pardonnera difficilement. Pourquoi pas l'âme de la femme belge?

Parce que...

Parce que ce n'est pas tout à fait — pas encore tout à fait — la même chose. La fusion des sentiments n'est pas réalisée si la fusion des aspirations l'est, et il s'en faut encore de beaucoup que cette femme-là, qui vit au bas de l'échelle sociale, comprenne cette femme-ci qui s'accroche vers le milieu ou au sommet de ce même instrument.

Je puis vous en toucher un mot, puisque je les vois les unes et les autres vivre côte à côte pendant de longues minutes, sinon pendant des heures.

Il faudrait, pour vous faire bien saisir ce que je veux dire, que vous puissiez séjourner pendant une journée, par exemple, dans l'antichambre qui se trouve en avancée de mon bureau. C'est, si vous voulez, une manière d'avant-bureau, une espèce de petite salle d'attente où quinze personnes peuvent à peine se mouvoir. Et s'il s'en peut rencontrer quinze, c'est parce que le nombre des chaises qui y sont à la disposition du public ne dépasse pas quatre ou cinq.

Ainsi forcement tout le monde de mes visiteurs et des gens qui viennent frapper à la porte du bureau de notre Comité de Secours, lequel jouxte le mien, est confondu : il y a, à côté de la femme du peuple, de la femme éminemment respectable du soldat qui combat sur le front — cela ne veut hélas! pas dire que cette malheureuse se lave tous les matins et chaque soir! — la femme du monde et la bourgeoisie qui viennent l'une et l'autre m'apporter soit un paquet, souvent bien lourd pour des bras non accoutumés à transporter des fardeaux, soit un don en argent. Dans la mesure du possible, mon garçon de bureau — il n'est pas encore tout à fait « à la coule », mais il se perfectionnera — fait passer les donatrices avant celles qui viennent pour quémander. Je vous affirme que c'est de stricte justice...

Or, savez-vous ce qui généralement se passe et ce qui se représente cinquante fois par jour?

C'est que la femme du peuple ne peut et ne veut pas admettre cette sorte de sélection nécessaire. Elle a la conception qu'on lui « doit » ce qu'elle vient demander et que souvent, ayant parfois le verbe haut comme feu Mme Angot, elle réclame en mots crus. Elle est excusable, et non seulement je l'excuse, mais même je m'attendris sur sa conception par trop simpliste de la terrible situation dans laquelle tous nous vivons.

Mais savez-vous, si ceci est excusable, ce qui est admirable?

C'est que la bourgeoise ou la femme du monde qui vient pour offrir — et tenez pour certain qu'elle donne toute son âme en même temps que tous les secours qu'elle peut — comprend cela. Pas une, que je sache, n'a jusqu'ici insisté ni même demandé pour avoir un tour de faveur, pour être reçue avant cette femme dont l'enfant est si mal soigné que parfois — oui, que souvent — il sent mauvais, comme du reste sa malheureuse maman elle-même. Pas une, à ma connaissance, n'a eu un mouvement de répugnance ou d'horreur quand sa voisine « en cheveux » lui a fait entendre des récriminations — je dois à la vérité de dire que c'est souvent plus leur estomac que leur cœur qui s'exprime — et prétendait passer avant.

Excusez ce rapide essai de psychologie : ce n'est en somme qu'une simple notation.

Mais il m'a paru qu'en la consignant, vous laissant le soin de brosser le tableau dans les détails, je remplissais un devoir : celui de rendre à mes visiteuses un hommage qu'elles méritent au summum, celui de leur dire en quel profond respect je les tiens et l'admiration que soulèvent en moi leur générosité si attentive, si patiente et leur abnégation si totale.

J'ai l'impression qu'elles font davantage en acceptant cette manière de promiscuité inévitable, et du reste, à un autre point de vue, tant salutaire, qu'en vidant entre mes mains, sous le voile de l'anonymat la plupart du temps, le contenu de leurs bourses parfois légères ou de leurs paquets toujours si lourds...

Rentes Viagères. « Piétas d'Utrecht », 24, Bd. Anspach (8872)

A la dame à l'éventail.

Donc, Madame, vous peignez des éventails. Vous en avez mis un — qui malheureusement ne se vend pas — en dépôt dans une maison de la rue de la Montagne de la Cour. Et vous voudriez que je vous trouve amateur. Je dirais, cruellement, que je ne puis pas m'occuper de vous ni de votre si magnifique éventail, Madame, que l'ingénieur distingué qu'est votre mari est en même temps un combattant belge héroïque, que vous avez un petit garçon de sept ans qui commence à souffrir d'être privé d'un tas de choses nécessaires à sa santé, et que votre bourse de ménagère économe est vide.

De telle manière, Madame, que si quelqu'un de mes lecteurs ou de mes lectrices se présentait pour voir cet éventail ou d'autres, je me permettrais de lui confier, tout bas, votre nom et votre adresse.

Ainsi ce ne sera vraiment pas de ma faute si le commerce de luxe ne marche pas, sur la toute petite échelle que représentent à mes yeux les volets juxtaposés de votre petit chef-d'œuvre.

Biscuits pour chiens, 67, rue du Marteau, Brux. (7156)

Le Bon Lait pour les Petits.

Le Bon Lait pour les Petits de Saint-Gilles tiendra son assemblée générale le mercredi 3 février prochain, à 3 1/2 h. très précises, en son local, rue Guillaume Tell, 56.

Ordre du jour : Rapport du secrétaire; rapport du médecin directeur; rapport des commissaires; approbation des comptes.

Extra Stout fr. 0.35 la pinte, fr. 0.14 le quart. F. Moeremans, 145, rue Delaunoy, Bruxelles-Ouest. (4359)

La Ronde de Nuit.

Nous recevons la lettre suivante de MM. Van Veithem et Devaux :

— Dans un récent numéro de votre honorable journal a paru un article relatif à la surveillance nocturne de notre ville, dans lequel nous relevons la phrase que voici : « Dans le but de venir en aide aux nombreux veilleurs congédiés par une Société de Surveillance de Nuit, au début de la guerre, etc... »

La société visée est, et ne peut du reste être, que La Ronde de Nuit, dont nous sommes depuis peu les propriétaires. Cette phrase pouvant laisser supposer à quelque lecteur mal informé que La Ronde de Nuit si populaire et si sympathique au public bruxellois a cessé de collaborer à veiller à la sécurité, nous permettons de porter à votre connaissance :

1° Que si la plupart des veilleurs de La Ronde de Nuit ont momentanément cessé d'exercer leurs fonctions, ce fut au début de la guerre, à un moment où une désorganisation générale arrêtait la vie économique du pays;

2° Qu'en tout état de cause ce fait s'est produit avant que nous ayions racheté le droit d'exploiter cette entreprise;

3° Que depuis que nous nous occupons de cette affaire, non seulement nous avons repris à notre service tous les veilleurs employés par nos prédécesseurs, mais qu'en outre nous en avons augmenté fortement l'effectif.

Nous profitons de l'occasion pour vous informer qu'autant pour étendre notre champ d'action que pour centraliser les demandes d'abonnement qui nous parviennent, nous avons confié notre agence générale à MM. C. Ruyters et Tahon.

Nous sommes persuadés, connaissant et votre équité et votre conscience, que vous voudrez bien publier la présente lettre et vous présentons, Monsieur le Directeur, l'expression de notre considération distinguée. »
(7090)

Pour occuper ouvriers. Réparations cuivre, bronze, dorure, nickelage prix main d'œuvre. **Fabriq. de pendules Petitat,** 82, rue de Malines. (6121)

Petite correspondance.

De Mademoiselle (ou Madame Leila) ce gentil billet, auquel était épinglé un billet de 2 francs : « Accepez « Ameux Merchsint », mes petites loques. Vous trouverez bien des petits et des grands derrières pour mettre dans mes liquettes et des têtes pour mes bonnets. Les épiceries sont pour ajouter au fait de votre petite maria et les quarante sous pour faire les pommes de terre mouss mus... » Merci!

Recommandations au « Saucy » de la rue Cranz qui m'envoie un bandage herniaire.

R. P. C. B. — Reçu avec joie un paquet contenant un pardessus, un complet, des paires de chaussures, et du linge, une boîte contenant deux chapeaux dont un « mou » splendide.

M. le pharmacien Boisnard me fait remettre, pour la maman de la fille du bourgmestre, une large feuille de gotte-percha : c'est la une initiative qui fait honneur à M. Boisnard.

« Pour que Dieu protège la Belgique », un anonyme me fait apporter un paquet contenant 18 petites vareuses d'enfants et 6 gilets Normal Horn. Qu'il soit remercié du fond du cœur pour les enfants à qui vont ces objets.

A M. Swalton. — A quoi l'on reconnaît ce que vous me demandez? Je n'en sais vraiment rien : il y a des observations que je m'abstiens de faire, et tant d'autres spectacles intéressants dans la rue que c'est à ces derniers que j'accorde toute mon attention.

Un groupe de cyclistes. — Je me suis occupé à différentes reprises déjà du sort des « fervents de la pédale » et s'il ne tenait qu'à moi je lèverais toutes les barrières et je décrèterais, ne fût-ce que pour activer la reprise du travail, que la circulation est libre dans les rues de Bruxelles comme elle l'est à Anvers, à Malines, à Alost, à Wavre, à Gembloux, ailleurs encore. Mais je n'ai hélas! rien à dire...

A quoi dois-je accuser réception de cette admirable boîte qui contient six paquets de Bouillon végétal (Produit Favrichon) et six flacons de cet excellent — de ce meilleur remède contre la toux qu'est le sirop préparé par M. Canlier, pharmacien, 292, avenue Van Volxem? Je l'ignore, mais je retiens ce don comme l'un des plus utiles qui jusqu'ici me soit parvenu. Merci!

Merci aussi à Loulou, qui m'envoie une boîte de toutes sortes de choses pour la petite Maria.

Je prie mes lecteurs et lectrices de vouloir ne plus s'occuper de mon petit musicien : il est servi à souhait et comme je n'ai « à soigner que pour lui » — quelle singulière et admirable signification prennent ces expressions de notre cher terroir! — je serais fort embarrassé s'il m'arrivait d'autres offres... Ma cordialité profonde et respectueuse à Mme J... qui veut bien, jusqu'à des temps meilleurs, faire de mon protégé son fils...

Au lieutenant-colonel en retraite. — Nous ferons l'impossible pour vous donner d'ici quelques jours satisfaction.

Merci à la Charbonnière Bruxelloise, marque E. N. qui me fait remettre un bandage herniaire. Ma cliente étant pourvue, je tiens ce bandage à la disposition de la Charbonnière, suivant le désir qui m'en a été exprimé par son distingué directeur. Merci tout de même.

A. M. O. P. Goossens. — Je transmets votre lettre à la personne qui raccommode des bas. Elle est vraiment intéressante.

L'ambulance de la rue Wilson m'accuse le plus gentiment du monde réception d'une somme de 85 francs trouvée dans le tronc déposé à la Brasserie Derchain, alimenté en partie par les souscriptions recueillies par « La Belgique » et en partie par la clientèle de cet établissement grâce aux collectes faites par mes petites amies Maïa et Adrienne. Je souhaite que cet argent adoucisse le sort des soldats belges mutilés si admirablement soignés par le docteur Cochaux et par son personnel.

Dame instruite, 45 ans, désirerait place gérante, caissière ou toute autre de confiance. Prendre adresse au Secrétariat.

Nous prions la personne qui nous offre les deux fauteuils de nous donner son adresse. Nous les ferons prendre et les répartirons ensuite à nos deux protégés qui sont hors ville. Merci d'avance.

Ce n'est pas peu de choses que contient votre paquet, Madame ou Mademoiselle M. H. v. d. S. et je vous suis infiniment reconnaissant.

D'un jeune anonyme qui m'écrit le plus aimable des « mots », un paquet qui contient de jolis objets en lainage. Comment remercier!

Je ne saurais dire l'admiration que j'ai éprouvée en trouvant, dans certain paquet qui m'a été remis au nom

Mme J. H., 8 petites chemises, 7 petites brassières, 5 paires de petits chaussons, 2 petites camisoles et une petite cravate : beaucoup de petites choses qui ont le don d'un très grand cœur.

Merci à J. B. pour son pardessus. Je m'efforcerai de m'occuper utilement de son protégé.

Les personnes dont le nom est indiqué ci-dessous sont priées de passer par notre Secrétariat, de 9 à 11 heures ou de 3 à 5 heures :

Mme Coels; A. L.; Mme Vanderluppen; Mme De Bakker, Cureghem; Une éprouvée de la guerre à Saint-Gilles; Mme Doudou; H. D., lecteur assidu; Norbert, quai des Charbonnages; I. M. B., de Saint-Gilles; Une Lacrasse, à Ixelles.

Les fonds de tiroir de Mme Kikine ont servi à faire ceci. Ceci, ce sont de délicieux petits bonnets crochetés qui feront sourire des tas d'anges et de mamans.

Spécialité de teinture en **Noir pour Deuil**
Nettoyage de Vêtements Rideaux. Ameublements
CONTZEN-LIESMONS et FILS
87, chaussée de Wavre, 87, Ixelles. (9265)

Caisse des malheureux.

Pour que J. et C. soient vite mariés. J. M.	0.25
Et pour que M. et S. le soient encore plus vite. J. M.	0.30
Pour revoir bientôt les trois chers enfants L. C. M. J. accompagnés de Suzi. M. V.	1.00
Pour une dam-douzaine d'œufs pour la toute première bonne amie du « Mendiant de « La Belgique »	1.20
Pour avoir des nouvelles d'Armand	2.00
Une pièce de Léopold II de Germaine.	1.00
Une pièce d'Albert d'Emile	1.00
(Pour que nous soyons heureux et pour les œufs de votre chère petite amie Maria. Premier envoi du 2 au 9 février.) (Merci.)	
Dans un joli petit porte-monnaie que m'a remis une dame compatissante j'ai trouvé	1.00
(Pour ma petite amie Maria.) (Très touché...)	
Pour la défense des bons boulangers d'Etterbeek	2.00
L. B.	2.00
Anonyme (amenez-moi votre malheureuse, Monsieur!)	2.00
D'une amie et alliée (de la meilleure, je crois?)	5.00
De

LA VIE DANS NOS PROVINCES

A LIEGE

Voici encore quelques noms de Liégeois notoires décédés depuis le mois d'août.

Au moment du bombardement est morte Mme Vve Magnette, mère de M. le sénateur Charles Magnette. La vénérable femme, déjà malade lors du siège de Liége, a vu son état s'aggraver le 6 août. Elle a succombé le lendemain.

Sont morts aussi : M. Maxime Jamolet, juge au tribunal de commerce ; M. Georges Kemna, professeur de sciences à l'Athénée Royal, et M. Despa, un meunier très connu.

— Par suite du récent arrêté du gouverneur général sur les Associations politiques, les bureaux de la Concordia (cercle catholique) et ceux de l'Association libérale ont été fermés.

— Les Liégeois se sont fort étonnés de l'empressement mis par le génie belge à faire sauter le pont des Arches, lors du siège, alors qu'il négligeait de détruire le pont du Val-Benoit, autrement important au point de vue stratégique puisqu'il est traversé par la ligne de chemin de fer vers l'Allemagne.

En réalité, le génie a été au plus pressé.

Quand il s'est décidé à sacrifier le pont des Arches, il n'était que temps si l'on voulait sauver l'artillerie belge qui évacuait la rive droite de la Meuse. Au moment où les derniers caissons traversaient le pont, les Allemands entraient à Liége par le quartier d'Amercœur et menaçaient de rejoindre les régiments belges en retraite. Quelques minutes de plus, et ils tenaient le pont des Arches. La rupture de celui-ci les arrêta et les força à emprunter le pont Neuf, assez distant. Ce retard des Allemands sauva l'armée belge.

— Croirait-on qu'il existe encore des couches de houille à fleur de terre dans notre vieux pays minier ?

Des cultivateurs, en train de retourner leurs champs sur les hauteurs de Cointe, à Liége, y ont trouvé des « veines » de charbon. Et naïvement ils se sont mis à l'extraire, au mépris de la loi de 1810 sur les mines. Ils ont été poursuivis et condamnés en correctionnelle. « Dura lex, sed lex ».

— L'aventure qui vient d'arriver à M. le docteur A. Lambrechts, conseiller communal et provincial, administrateur des Hospices civils, n'est vraiment pas banale.

Le 6 août, en plein bombardement, il s'était dévoué au transport des blessés et avait disposé d'une auto qui se trouvait dans la cour de l'Hôpital de Bavière et qu'il croyait réquisitionnée régulièrement.

A l'aide de cette voiture, qui appartenait à M. Ch..., il assura dans la suite avec un rare dévoûment le ravitaillement de s hôpitaux. M. Ch... laissait faire, heureux de voir son auto servir une cause patriotique. Un jour même il fit, avec M. Lambrechts, dans cette voiture, un voyage à Spa.

Mais il apprit que la réquisition n'avait pas été officielle et absolument régulière. Que diable ! en ce temps troublé faut-il être si formaliste ? Il réclama sa voiture. Et comme M. Lambrechts était absent, un certain retard se produisit dans la restitution

M. Ch... se fâcha et se plaignit... au parquet. Après une instruction sommaire, M. Lambrechts fut poursuivi du chef de... vol ! Il a comparu mercredi devant le tribunal correctionnel, assisté de Me Magnette, avocat, et d'une nuée de témoins à décharge, administrateurs, députés, religieuses, qui tous ont attesté sa bonne foi et son dévoûment admirable.

M. Ch... seul, le plaignant, brillait par son absence. Aussi le ministère public a-t-il non seulement abandonné la prévention, mais encore félicité chaudement M. Lambrechts de son zèle et de son inaltérable altruisme.

Il a été acquitté, naturellement. Il ne restera de cette affaire que le ridicule qu'elle entraîne pour ceux qui l'ont provoquée et poursuivie.

— La Cour d'appel vient de condamner à trois mois de prison un sieur B..., qui avait volé... les cloches de l'église de Visé.

Un complice, qui avait aidé à les vendre, a écopé de deux mois de prison.

A CHARLEROI

De notre correspondant :

L'état de guerre a causé plus d'un embarras à la Justice. Il en est d'espèces diverses.

Le premier s'est produit à l'occasion d'un double assassinat suivi d'incendie criminel commis à Carnières. Deux vieillards, très riches, les époux Lequeux, furent massacrés par des voleurs qui mirent ensuite le feu à l'habitation pour faire disparaître les traces de leur forfait. Les voleurs furent volés. Un pot enterré dans la cave et contenant 7,500 francs en écus échappa à leurs recherches. M. le juge d'instruction Cappelen fut chargé de suivre cette affaire, mais il a dû renoncer à trouver les coupables, l'état de guerre rendant ses investigations impossibles...

Le Parquet de Charleroi avait poursuivi, et le tribunal avait jugé, non sans sévérité, des individus qui avaient mis au pillage, par mesure de représailles, le magasin d'un épicier qui avait scandaleusement exploité le peuple.

La Justice se réservait de soin de punir, après coup, l'accapareur, cause de tout le mal. Il y aurait eu ainsi une juste compensation dans la faute. Un arrêté du gouverneur général ayant annulé les lois et arrêtés du gouvernement belge, l'épicier exploiteur se trouve du même coup exempt de toute punition !

Troisième espèce, et celle-ci est plus grave.

La prochaine session de la Cour d'assises du Hainaut s'ouvre le 15 février. Au rôle se trouvent deux affaires qui intéressent notre région : un fratricide commis à Gilly par un nommé Vandeneynde, et une tentative d'assassinat commise à Chapelle-lez-Herlaimont sur une vieille femme par un nommé Baudour, qui avait été surpris en plein cambriolage par sa victime.

En l'état actuel des choses, par suite de la difficulté et de la cherté des voyages, comment les témoins seront-ils convoqués et payés ? La défense, qui veut sauvegarder ses droits, est perplexe. Il est vrai que les accusés s'en moquent autant que de leur premier délit !

— On ne sait plus comment on vit, on ignore qui disparaît, jamais la mort ne fut entourée de plus de simplicité.

Plus tard, quand paraîtront les bulletins de l'état-civil, on sera tout surpris du nombre de ceux qui s'en sont allés en cette période de calamité publique, tel cet honnête homme, ce grand cœur qu'était Emile Regniers, l'exportateur bien connu, et que nous accompagnions l'autre jour à sa dernière demeure.

— C'est avec plaisir que l'on apprend à Charleroi les nouvelles annonçant l'arrivage de bâtiments transportant vivres, vêtements et secours pour les sinistrés.

Hélas ! d'où vient que rien n'arrive jamais au pays noir ? « La Belgique », qui se voue avec tant d'ardeur au soulagement des malheureux, ne pourrait-elle apitoyer le Comité de distribution sur le triste sort de nos populations éprouvées ?

— Une réunion a été tenue mardi soir, au « Café des Brasseurs », à l'effet de constituer une Ligue des locataires victimes de la guerre.

Une cinquantaine d'adhésions ont été recueillies séance tenante.

Le nouvel organisme a décidé de s'affilier à la Ligue nationale, fondée à Bruxelles, et de poursuivre par tous moyens la défense des intérêts de ses membres, commerçants et employés.

L'assemblée a applaudi à certaines décisions déjà prises par des propriétaires consciencieux.

L'un, qui louait sa maison à raison de 7,000 francs, a réduit la location pour toute la durée de la guerre de 50 p. c., soit à 3,500 francs. Un autre a accepté les 3/5 d'une location de 6,000 francs ; un troisième a diminué son immeuble de 2,000 à 1,200 francs ; enfin, plusieurs ont donné « quitus » à leurs locataires pour les cinq premiers mois de guerre, et accepté pour la suite et pour toute la durée des hostilités une réduction de 50 p. c.

La Ligue s'emploiera de façon à ce que ces exemples non seulement soient suivis, mais deviennent une loi générale.

— A l'initiative des Associations des Architectes et des Entrepreneurs de l'Arrondissement de Charleroi, et spécialement en vue de garantir les propriétaires et de faciliter la reprise du travail dans l'industrie du bâtiment, a été fondée à Charleroi une Association Mutuelle contre les risques de guerre courus par :

1° Les propriétés bâties ; 2° Les bâtiments en construction ; 3° Les mobiliers ; 4° Les marchandises.

Le Conseil d'administration est composé comme suit :

Président : M. J. Henin, industriel à Farciennes.

Vice-président : M. P. Misonne, avocat à Charleroi.

Membres : MM. J. Bagage, directeur de la Banque Centrale de la Sambre à Charleroi ; Binard, bourgmestre à Châtelineau ; Ch. Bivort, banquier à Gilly ; A. Beghin, échevin à Jumet ; F. Buisset, échevin à Charleroi ; E. Cambier-Dupret, industriel à Marcinelle ; C. Dujardin, architecte à Charleroi ; V. Françoisse, industriel à Marcinelle ; J. Fontaine, entrepreneur à Gilly ; H. Leborgne, architecte à Gilly ; F. Lemaigre, avocat à Gosselies ; Ed. Lemaire, entrepreneur à Courcelles ; P. Pastur, député permanent à Marcinelle.

Directeur : M. Ch. Vander Elst, 25, rue Puissant, Charleroi.

Banquier : Banque Centrale de la Sambre à Charleroi.

A LA LOUVIERE

De notre correspondant :

Sous le patronage de nos confrères louviérois, « reconciliés » à l'occasion de la guerre, le Comité de Ravitaillement de La Louvière a édité un « Bulletin » qui se charge de « couper les mauvaises langues » qui, à son avis, ont grand tort de critiquer la conduite de M. Sylvain Guyaux, bourgmestre libéral de La Louvière, et président du Consortium La Louvière-Centre, relativement au ravitaillement des communes du Centre, et pour sa part de froment façonné au moulin, comme fermier.

Le dit « Bulletin » prouve que M. Guyaux a agi comme un honnête fermier et que loin de conserver du grain chez lui, il a conduit au Moulin Dambot, de La Louvière, chargé de la mouture du Centre, du 20 août au 12 décembre, 155,788 kilos de froment, contribution que peut-être pas un fermier n'a apportée pendant ces tristes moments de... famine.

On nous prie de crier cela bien haut pour que nul n'en ignore. Voilà qui est fait !

—La foire mensuelle aux chevaux de Binche a été sans importance. Il y avait à peine une cinquantaine de vieux chevaux exposés en vente. Il n'y avait aussi que très peu d'acheteurs.

— A l'instar de Bruxelles et de Mons, il va se constituer à La Louvière, pour la région du Centre, une société mutuelle d'assurance contre les risques de guerre. C'est M. Adolphe Bayot, assureur en notre ville, qui est chargé, par un groupe financier, de cette organisation, tant attendue par les industriels, les commerçants et les particuliers.

— L'administration communale de notre ville a pris — enfin ! — l'initiative de l'organisation d'un « magasin communal » qu'à maintes reprises nous avions réclamés dans les hospitalières colonnes de « La Belgique ». Le dit « magasin » est établi dans les locaux de l'Ecole gardienne du Centre où il est débité du sel, du riz et des haricots. Point, c'est tout ! — Comme il faut encore du café, de la chicorée, du savon, du sucre, des allumettes, du lard et tant d'autres produits dans nos ménages ouvriers, espérons que le nouveau magasin communal se les procurera à brève échéance et les mettra en vente à prix coûtant.

Les commerçants nous diront peut-être que c'est les pousser au chômage forcé, cette combinaison ! Mais la population ouvrière — qui est la grande majorité dans notre région — ne chôme-t-elle pas forcément, elle aussi, depuis près de six longs mois ?

—La mercuriale dans le Centre, cette semaine, donne les chiffres suivants : beurre fr. 1.80 à 2 francs la livre ; œufs frais 0.14 et 0.15 pièce ; café vert 1.10 à 1.50 la livre ; chicorée 0.45 à 0.50 le kilo ; sucres divers 0.65 à 0.85 le kilo ; sel 0.15 le kilo ; riz, pois et haricots 0.60 à 0.85 le kilos ; macaroni 2 fr. le kilo ; poules 2.50 pièce ; lapins de garenne 2.50 à 3.50 pièce ; lapins sauvages 1.25 pièce ; pigeons 0.70 à 1.50 pièce ; viande de bœuf et de porc 2.40 et 3 francs le kilo les beau morceaux.

— Le ravitaillement actuel de la région comporte de fortes quantités de farines américaines qui sont amenées par bateaux. De ce fait, comme il n'y a pas du froment à moudre, les moulins Dambot sont arrêtés : les locaux en serviront momentanément de magasin.

— Un contremaître qui n'a pas de chance est M. Delattre, de Houdeng-Goegnies : après avoir été éborgné et avoir eu la jambe cassée, l'infortuné vient de se faire cisailler les doigts de la main, en montrant l'outillage d'une machine débarbeuse aux usines du Camp-de-Châlons, à La Louvière, où il était occupé.

A NIVELLES

D'un correspondant occasionnel :

Les usines qui, jusqu'en ces derniers temps, avaient pu conserver leur personnel, viennent de fermer leurs portes, et, seuls, les Etablissements Métallurgiques continuent à occuper leurs ouvriers. Le nombre des chômeurs s'accroît donc sans cesse.

En vue d'occuper une partie de leurs loisirs forcés, quelques personnes compétentes s'étaient offertes à organiser gratuitement des cours industriels, dans les locaux de la Ville. L'administration communale vient de décider d'ouvrir plutôt l'école industrielle, dont les cours s'organisent habituellement en octobre, de telle sorte que les élèves qui avaient commencé leurs études l'an dernier, pourront les continuer cette année.

— Comme on le voit, l'initiative privée vient, par une généreuse et patriotique émulation, en aide à l'administration communale. Si c'est grâce à l'initiative de quelques citoyens que la Ville a décidé de reprendre les cours pour ouvriers, c'est grâce à elle aussi qu'un grand nombre de ces derniers peuvent, tous les soirs passer quelques heures au Patronnage où les dévoués de cette œuvre s'efforcent de distraire et de réconforter tous ceux qui viennent chez eux. Faut-il encore parler des cours de langues étrangères qu'organise le Syndicat des classes moyennes, et de ceux de mathématiques et de commerce que donne un professeur du Foyer Populaire ? C'est vous dire que chacun dans sa sphère ne néglige rien pour que les loisirs forcés soient employés le plus utilement.

LE CANAL DE SUEZ

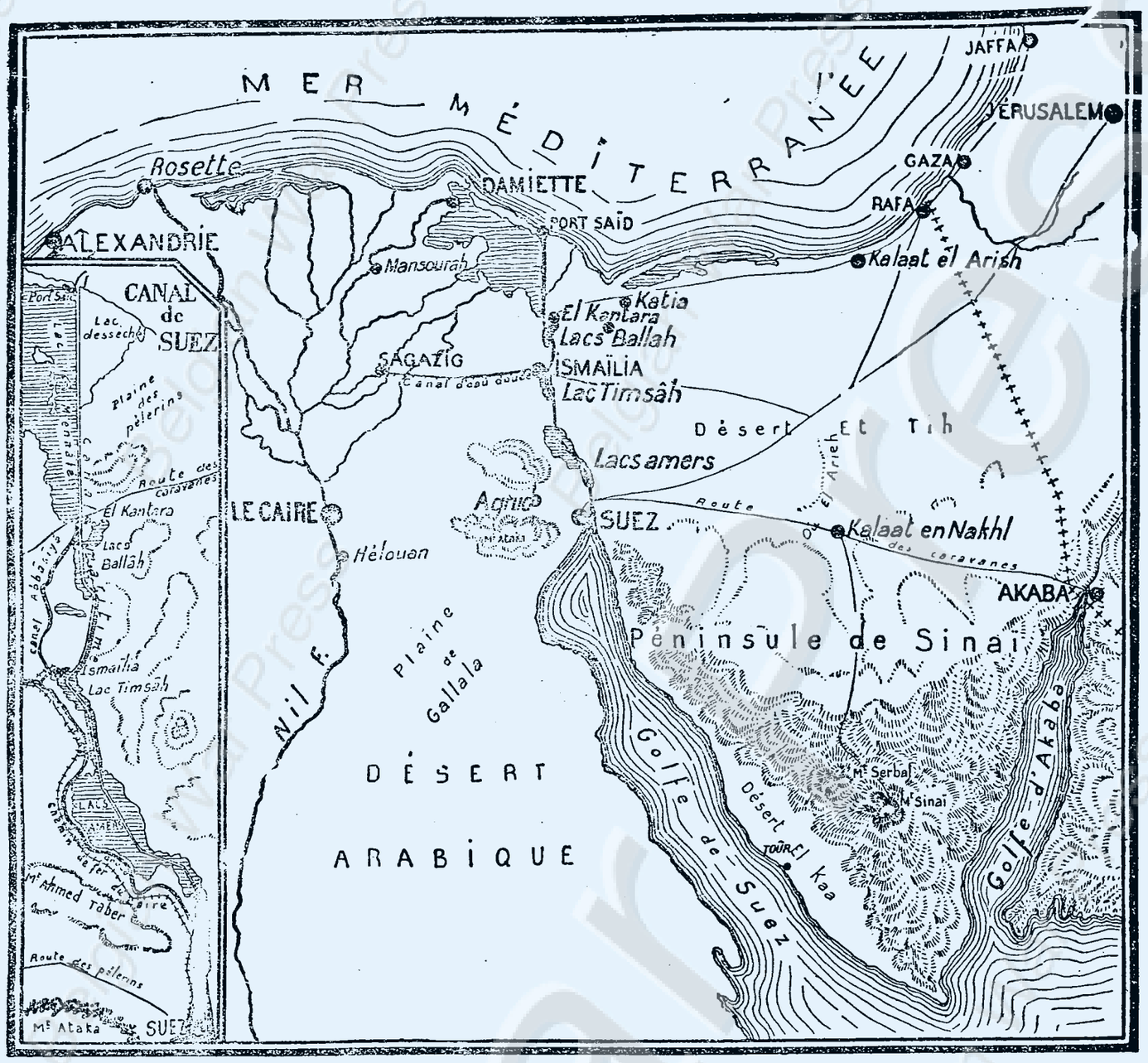

Finance et Commerce

Dniéprovienne.

Pendant l'exercice 1913-14, le chiffre d'affaires s'est élevé à 51,594,369 roubles contre 36,059,984 roubles en 1912-13. Le bénéfice brut a atteint 9,644,027 roubles au lieu de 8,592,242 roubles, laissant, déduction faite des amortissements, un bénéfice net de 5,821,362 roubles. Le dividende a été fixé à R. 62.50 comme pour l'année dernière.

Bourse de New-York.

Séance du 27 janvier. — Les transactions sont animées à l'ouverture de la séance, mais les cours sont plus faibles. La baisse des actions du Steel Trust entraîne une lourdeur générale. Au cours de la séance, le marché devient plus calme et les offres restent toujours importantes. Les quelques achats qui se font vers la fin de la séance ne parviennent pas à relever le marché.

***

Le comité de la Bourse a décidé d'abroger la disposition qui défendait toute transaction autrement qu'au comptant. Les affaires peuvent donc s'effectuer dès à présent comme avant la guerre.

Bourse de Londres.

Séance du 28 janvier. — Le marché a été très calme aujourd'hui. Les actions de chemins de fer anglais se sont raffermies sur l'annonce que le Great Eastern distribuerait un dividende satisfaisant. Les fonds d'Etats étrangers, les pétrolifères et les valeurs caoutchoutières maintiennent leurs prix. Valeurs minières irrégulières.

***

Le gouvernement anglais a nommé une commission spéciale qui donnera son avis sur toutes les émissions nouvelles que les intéressés voudraient lancer sur le marché.

Bourse de Paris.

Séance du 28 janvier. — Rente Française 73.30 ; Extérieure Espagnole 86.50 ; 4 p. c. Serbe 66.50 ; Turc Unifié 61.25 ; Panama 104 ; Banque de Paris 950 ; Crédit Lyonnais 1,031 ; Atchinson Topéka et Santa Fé 475 ; Nord-Sud de Paris 114 ; Thomson Houston 549 ; Raffineries Say 345 ; Eastern 11 ; Naphte de Bakou 1,100 ; Briansk 291 ; Maltzow 469 ; Le Naphte 350 ; Sosnowice 750 ; Toula 955 ; Platine 468 ; Rio Tinto 1,450 ; Utah Copper 274.50 ; Tharsis 158.50 ; Compagnie du Boléo 630 ; Debeers 251 ; Rand Mines 120.

FAITS DIVERS

Chronique du vol. — Huit sacs d'avoine, chargés sur des wagons du chemin de fer vicinal à la gare Rogier, ont été volés. Ils appartenaient à M. Victor R..., commerçant, 17, rue du Canal à Louvain.

— Un inconnu a enlevé la charrette à bras de M. G..., demeurant rue Vlogaert, 14.

— Les voleurs se sont introduits 49, avenue d'Auderghem, dans l'habitation de M. Rose, qui se trouve en ce moment à Courtrai. L'importance du vol ne sera connue qu'au retour du propriétaire.

— Deux individus, P... L..., de la rue des Ménages, 52, et J. H..., de la rue Saint-Ghislain, 45, ont été aperçus s'introduisant par escalade et effraction dans la maison inoccupée du 25 rue de Constantinople. Les agents et la garde bourgeoise ont fini par découvrir les voleurs cachés dans la cave ; ils ont dû soutenir une véritable lutte avant de réussir à les emmener au commissariat de police.

— P..., demeurant chaussée de Waterloo, repris de justice, qui n'a pas moins de 53 condamnations à son actif, a enlevé hier un ballot de tissu d'une valeur de 400 francs d'un camion stationnant place des Martyrs. Poursuivi, le voleur a été arrêté rue Neuve.

— La maison du 28, rue Capouillet, a été cambriolée. On ignore l'importance du vol.

— S'étant introduit avenue de l'Hippodrome, chez M. S..., un malandrin est parvenu à s'approprier un billet de cent francs.

Veilleurs de réserve tonj. dispon. aux bur. de la Ronde de Nuit, 4 Boul. Anspach pour surveil. de jour et de nuit. (5179)

Accident. — M. D..., ouvrier aux Tramways Bruxellois, domicilié à Uccle, réfectionnait les voies place Rogier. En voulant se garer d'un tramway, il a été renversé par un fiacre. Relevé le pied fracturé, M. D... a été conduit à l'hôpital Saint-Jean et y est resté en traitement.

— Pour ce qui est de l'alimentation le Comité de Ravitaillement assure la livraison du pain. Un groupe de dames et de messieurs s'occupe activement de fournir chaque jour la soupe aux familles nécessiteuses et les Hospices fournissent du pain aux chômeurs. Si triste que soit la situation de ces derniers, on peut dire que chacun fait tout, dans la mesure de ses moyens, pour leur venir en aide. La charité privée secourt en outre les nombreux pauvres qui viennent des régions plus éprouvées que la nôtre.

SOCIETE ANONYME
des
ANCIENS ETABLISSEMENTS G. FIEVE & Cie
Boulevard Lousbergs, 21, Gand.

MM. les actionnaires sont informés que l'assemblée générale ordinaire aura lieu le mercredi 17 février 1915 à 2 1/2 heures au siège social.

ORDRE DU JOUR :

1° Rapport du conseil d'Administration ;
2° Rapport du collège des commissaires ;
3° Bilan. Approbation du compte Profits et Pertes ;
4° Décharge aux administrateurs et commissaires ;
5° Elections statutaires.

Pour être admis à l'assemblée générale, MM. les actionnaires sont priés de se conformer à l'article 28 des statuts. (6134)

COMPAGNIE DES METAUX OVERPELT-LOMMEL
(Société anonyme)

AVIS

Les actionnaires sont informés que le dividende de l'exercice 1913-1914, fixé à 30 francs par action de capital et fr. 17.50 par action de dividende, sera payable à partir du 1er février prochain contre remise du coupon n° 1 :

A Overpelt, au siège social ;
A Bruxelles, chez MM. F. M. Philippson & Cie et chez MM. Cassel & Cie ;
A Liége, à la Banque Liégeoise ;
A Hasselt, à la Banque Centrale du Limbourg ;
A Francfort-sur-Mein, chez MM. Beer, Sondheimer & Cie et chez MM. Gebrüder Sulzbach.
A Lipine, à la Schlesische Aktien Gesellschaft für Bergbau et Zinkhüttenbetrieb.

Overpelt, le 27 janvier 1915.

L'Administrateur-délégué. (6956)

Sté COOP. LA PRECISION DE ET A FOREST

Il est porté à la connaissance de MM. les Actionnaires que l'assemblée générale annuelle aura lieu le 14 février prochain, à 10 heures du matin, au siège de la Société, 60, avenue du Moulin à Forest.

ORDRE DU JOUR :

Approbation du bilan et du compte profits et pertes ; Divers. (7084)

COMPAGNIE MUTUELLE
« EAU, GAZ, ELECTRICITE »
(Société anonyme)

Siège social : 36, rue de l'Association à Bruxelles.

MM. les Actionnaires sont priés d'assister aux assemblées générales ordinaire et extraordinaire, qui se tiendront au siège social, 36, rue de l'Association, à Bruxelles, le 17 février 1915, respectivement à 14 heures et à 14 1/2 heures (heure allemande).

ORDRE DU JOUR :

1° Rapports du Conseil d'Administration et du Collège des Commissaires sur l'exercice 1913-1914 ;
2° Approbation du bilan et du compte de profits et pertes arrêtés au 30 novembre 1914 ;
3° Décharge à donner aux administrateurs et commissaires ;
4° Nominations statutaires.

A l'issue de l'assemblée générale ordinaire, MM. les actionnaires se réuniront en assemblée générale extraordinaire.

ORDRE DU JOUR :

1° Application de l'article 102 des lois coordonnées sur les sociétés commerciales ; proposition de dissolution anticipée de la société ;
2° Nomination d'un ou de plusieurs liquidateurs ;
3° Détermination de leurs pouvoirs.

Les dépôts des titres en vue d'assister aux dites assemblées générales, doivent se faire avant le 12 février, au siège social : 36, rue de l'Association, à Bruxelles. (7154)

MM. les actionnaires de la Société TRANSPORTS ET FORCE MOTRICE EN ESPAGNE (Anciennement Tramways de Malaga), société anonyme, 27, rue des Minimes, à Bruxelles, sont convoqués en assemblée générale extraordinaire, pour le 20 février 1915, à 11 heures 1/2 du matin, à Madrid, chez M. Hernandez Rozpide Mendizabal, 10.

ORDRE DU JOUR :

1° Réduction du nombre d'administrateurs ;
2° Nominations d'administrateurs.

Les titres devront être déposés soit au siège social, soit dans une banque quelconque de Bruxelles ou de Madrid, cinq jours francs avant l'assemblée.

La présentation du certificat du dépôt tiendra lieu de carte d'admission. (7180)

LES ATELIERS DE LA SENNE, 34, rue de France, à Bruxelles, sont en mesure d'accepter ou d'exécuter toutes pièces de décolletage ou de mécanique. (5087)

ANDRE, agt de change agrée par Bourse-Bruxelles.
51, rue des Fripiers, 51.
Coupons, Renseignements financiers. (5717)

MM. les actionnaires du CHEMIN DE FER NORD-EST DE L'ESPAGNE, société anonyme, 27, rue des Minimes, à Bruxelles, sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire pour le 20 février 1915, à 11 heures du matin, à Madrid, chez M. Hernandez Rozpide, Mendizabal, 10.

ORDRE DU JOUR :

1° Réduction du nombre d'administrateurs ;
2° Nomination d'administrateurs.

Les titres devront être déposés, soit au siège social, soit dans une banque quelconque de Bruxelles ou de Madrid, cinq jours francs avant l'assemblée.

La présentation du certificat de dépôt tiendra lieu de carte d'admission. (7181)

BANQUE D'ANDENNE
Société anonyme, à ANDENNE

L'assemblée générale statutaire du 8 octobre 1914 n'ayant pu se tenir régulièrement, MM. les actionnaires sont convoqués en assemblée générale le 15 février 1915, à 11 heures (heure Europe centrale), chez M. Lambert Réveillon, place des Tilleuls, à Andenne.

ORDRE DU JOUR :

1° Communication du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire, tenue de droit au siège social le 8 octobre 1914 ;
2° Rapport du Conseil d'administration ;
3° Rapport du Collège des commissaires ;
4° Approbation du bilan et du compte de pertes et profits de l'année 1913-1914 ;
5° Application du solde créditeur du compte de pertes et profits de l'exercice clôturé au 30 juin 1914 ;
6° Décharge à donner aux administrateurs et aux commissaires ;
7° Elections statutaires.

MM. les actionnaires sont priés de se conformer à l'article 33 des statuts. (7165)

BANQUE DE COURTRAI
Société anonyme

Conformément à l'article 20 des statuts, les actionnaires de la Banque de Courtrai sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra au siège de la Société, à Courtrai, 1, rue Porte-d'Eau, le lundi 15 février 1915, à 2 heures de relevée (heure belge).

ORDRE DU JOUR :

1° Rapport du Conseil d'administration et du Collège des commissaires sur les opérations de l'exercice 1914 ;
2° Bilan au 31 décembre 1914 ;
3° Election d'un administrateur et d'un commissaire, en remplacement de titulaires sortants et rééligibles ;
4° Décharge à donner aux administrateurs et aux commissaires. (7069)

DOMAINE DE L'ETAT

Il sera procédé le lundi 22 février 1915, à 10 heures précises (heure belge), en la salle de la Justice de paix, à Pâturages, par M. le receveur des domaines, à Mons, à la vente publique de deux coupes de taillis (séries de Robersarts et de Montrœul) divisées en 35 portions, et de deux coupes de futaie (séries de Colfontaine et de Montrœul) divisées en 83 lots, le tout provenant de la forêt domaniale de Colfontaine.

Voir les affiches, ou s'adresser pour tous renseignements à M. le receveur des domaines précité (Palais de justice) et à MM. les gardes forestiers Wambersy, à Pâturages, et Pâquet, à Sars-la-Bruyère. (7060)

Etude du notaire JACOBS, à Bruxelles,
Rue des Sablons, 13.

PAR SUITE DE DECES

Le dit notaire Jacobs, à l'intervention de son confrère Me Delporte, notaire à Bruxelles, vendra publiquement le jeudi 11 février 1915, à 1 1/2 précise, en l'appartement place du Grand Sablon, 4, à Bruxelles.

UN BON MOBILIER D'APPARTEMENT
meubles anciens, piano, tableaux, pastels, bijoux, porcelaines et cristaux.

Exposition : mercredi 10 février 1915 de 11 à 2 heures.
Vente au comptant avec 10 0/0 de frais. (6857)

Achat de Coupons Cédules Argentins, 135, rue de Brabants (place Liedts). (6646)

MEUNIERS BELGES

LES ATELIERS MICHEL-SIMONIS, Jupille-Liége
Spécialités : Installations complètes ou partielles de moulins. Roues et Turbines hydrauliques sont en activité. (6650)

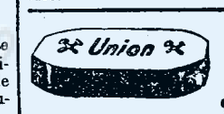

BRIQUETTES „ UNION "
Chauffage idéal propre, économique

35 fr. les 1,000 kilos en sacs ; quantités moindres fr. 3.50 les 100 kilos

Magasins : rue Herry, 48, et avenue Van Volxem, 338.

Pour le gros : 104, boulevard de Waterloo. (4996)

De Bruxelles à Anvers en 3 h. 1/2 par bateau à vapeur avec correspondance directe pour Anvers et la Hollande. Départ journalier : Deux-Ponts, Laeken, à 9 heures (10 h. all.).

Cartes : rue des Palais, 352. Bureau de 9 à 12 heures et de 2 à 5 heures. (5088)

INSTITUT DUPUICH
197, RUE BERCKENDAEL, 197,
(près avenue Brugmann)

Préparation spéciale Universités ; jury central ; Gembloux, etc., et toutes écoles spéciales (5460)

EAU DE MÉLISSE
des Carmes de Pâteaux

Remède universel le plus connu et le plus efficace. SOUVERAIN contre apoplexie, faiblesse, maux de dents, évanouissements.

LE FLACON : 1.25

En vente dans toutes les pharmacies du pays
Dépôt général pour le gros :
Laboratoires THISSEN, Bruxelles. (5490)

La Société anonyme des Charrues de Gembloux informe ses clients et ses agents qu'elle est à même de fournir les instruments et pièces de rechange. (5909)

FROMAGES
J. GROEN DE VAN ZWET & FILS, de Rotterdam, sera au Cosmopolite à partir du 5 février. (6077)

Désinfectant
ALIO
tue les MOUCHES,
les MOUSTIQUES.
les MITES.
SIMPLE, AGRÉABLE, EFFICACE
ET
BON MARCHÉ

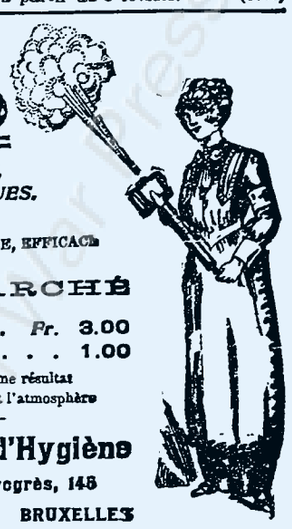

Appareil soigné . . Fr. 3.00
Bidon A 1.00

Merveilleux comme résultat
Assainit et rafraîchit l'atmosphère

Compagnie d'Hygiène
145, Rue du Progrès, 145
BRUXELLES
(4041)

ECOLE NORM. DES SŒURS DE LA PROVIDENCE, Gosselies. Prière aux élèves de s'y rendre le 4 février. Elles y recevront commun. de l'Inspection et dir. avis importants. (6160)

MISE EN VENTE SENSATIONNELLE

DE PLUS DE 3,500 MACHINES NEUVES ET PRESQUE NEUVES

Broyeurs à grains, sable, chocolat, sucre, couleurs, encres, mortier, paille, os, écorces, tabac, tanin, ciment, pierres, etc., etc. Hache-paille. Trieurs et nettoyeurs de graines et graines. Concasseurs et aplatisseurs d'avoine, grains, etc. Elévateurs, transporteurs de grains. Tamiseurs de farine. Pétrins mécaniques. Laminoirs de pâtes. Malaxeurs de beurre. Machines à peler les pommes de terre. Bains-marie avec foyer. Autoclaves pour conserves de viandes et légumes. Torréfacteurs à café et à chicorée. Broyeuses de chocolaterie. Tapoteuses et boudineuses de chocolaterie. Turbines à faire les dragées. Ecrémeuses, réchauffeurs et contrôleurs de lait. Cuves matières de brasserie. Réfrigérants. Laveuses de bouteilles. Installations complètes de mise en bouteilles. Pompes à air. Machines à faire la glace artificielle. Appareils de fumée, vapeur, poussières, etc. Cuves et moules de savonnerie. Installation complète pour la fabrication des savons en briques. Essoreuses centrifuges. Appareils à distiller et rectifier l'alcool, essences, etc. Presses hydrauliques. Compresseurs d'air avec cloches. Presses à briques et à carreaux. Générateurs producteurs d'acétylène. Coupeuses de tabac. Treuils à main et à vapeur. Polisseuse pour métaux, verres et marbres. Grues roulantes. Palans. Ascenseurs. Fondres en bois pour vins, etc. (contenance 2,000 litres). Filtres à vins, bières, liqueurs et vernis. Laveur à noir animal. Laveurs de racines. Fours à pains. Machine à tendre et coudre les courroies. Appareils à stériliser et à désinfecter.

Forreries à bois et à fer sur colonnes et radiales. Etaux limeurs. Tours à bois et à fer. Scies à ruban et scies circulaires. Bâtis pour meules émeri. Poinçonneuses-cisailles. Forges de campagne. Cabestans à 2 manivelles. Presses à découper et à estamper. Scies à métaux. Rouleuses de tôle. Etaux. Ventilateurs de forge. Marteaux-pilons. Tours à polir. Cubilots de fonderies. Raboteuses à bois. Ponceuses à bois. Toupie de sculpteur. Pompes à main, à moteur et à vapeur. Fraiseuse pour clichés. Moteur à vapeur, à gaz, gaz pauvre, essence et pétrole de 1 à 250 chevaux. Moteurs électriques. Dynamos. Batterie d'accumulateurs. Locomobiles de 5 à 35 chevaux. Chaudières à vapeur verticales et horizontales. Chaudières de chauffage. Radiateurs. Machines d'imprimerie : rotatives, pédales, rogneuses, presses, etc. Wagonnets, rails, croisements. Réservoirs de toutes dimensions. Cheminées en tôle. Arbres de transmission. Consoles diverses. Paliers à graissage automatique. Bagues d'arrêt. Manchons d'accouplement. Poulies en bois et en acier. Engrenages. Aciers pour outils. Courroies. Lampes portatives à l'acétylène.

Occasion exceptionnelle : Tuyaux en fer étiré de tous diamètres pour conduites d'eau, de gaz, de vapeur, etc., **entièrement neufs à 22 francs les 100 kil.** Les mêmes tuyaux ayant quelque peu servi à 20 francs les 100 kilos.

Ces tuyaux étant vendus au tiers de leur valeur, nous invitons nos lecteurs à ne pas attendre et à s'approvisionner de suite, car le lot sera vite épuisé.

Toutes ces machines seront vendues à la moitié de leur valeur.. Elles sont exposées tous les jours de 8 à 4 heures dans les vastes halls du MATÉRIEL INDUSTRIEL BELGE, 140, AVENUE DU MOULIN (Pont de Luttre), à Bruxelles Midi. Trains nos 14 — 50 — 54. — L'entrée des Etablissements se trouve à droite sitôt passé sous le Pont de Luttre, dernière la Brasserie de MM. Wielemans-Ceuppens. (7082)

COKE SAINTE-BARBE

Spécial pr chauff. central et feux continus, donne double calorique. Sle Mn de Vte à Bruxelles, fourn. immédiates en sac et par 1000 k. mag. dépôts gare Etterb. Bureaux : 16 r. Eugène Cattoir près Bd Milit. T. O. 1465. Fournisseur du coke au Palais Royal de Laeken. (6734)

HOTEL DES VENTES

A LA BELLE-MÈRE

Anciens Etablissements H. SEVRIN
Société anonyme

46 - 48, rue de Stassart, 46 - 48

IXELLES

Les magasins sont ouverts chaque jour de 9 h. à 12 h. et de 2 h. à 6 h.

Vente de la main à la main d'objets mobiliers de toute espèce.

Ameublements complets. — Expertises de mobilier et d'objets d'art

Les ventes publiques sont annoncées par affiches et circulaires spéciales. (6776)

Tôles galvanisées, ondulées

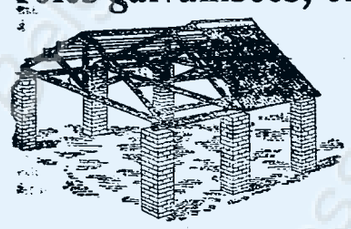

pour

TOITURES

-o-

Prix FRANCO sur demande adressée à

M. A. ANGENOT, Rue Ambiorix, 59, LIÉGE (6107)

Manufacture de Cigares fins

H. VAN HOUTEN
26, rue des Chartreux, Bruxelles.
Régalia Reina, 75 francs le mille
Régalia Impériales, 100 francs le mille
Brevas de Calidad 150 francs le mille
Fabriquée exclusivement à la main
A solder une partie 100000 cigares à 35, 40, 45, 50 et 55 francs le mille. (6652)

Consommateurs demandez et achetez le bon

GREENDALE STOUT

de la brasserie du Groenendael
Bureau de commandes : 47, rue de Mérode, Brux. (6725)

Ingénieurs possédant à fond partie et clientèle et plans constr. de spécialités mécaniques étrangères avec débouché ass. dès fin guerre et dispos. capital cherchent associés (actif ou non) en vue établissement grand atelier construction sous forme Sté. Intermédiaires abstenir. F. L. 36 bureau journal. (6929)

SALLE DE VENTES DE LA PORTE D'ANVERS
24, chaussée d'Anvers, 24

Pour cause départ l'huissier Motte vendra publiquement, **en la salle de ventes de la Porte d'Anvers, le lundi 1er février, UN BON MOBILIER** se composant de :

4 chambres en acajou, noyer frisé, chêne et laqué blanc, 2 salles à manger dont une en chêne style Moderne, beau fumoir se composant de : 2 bibliothèques, table, 2 fauteuils et 4 chaises, garnit. de salon dorée Louis XV, garn. sac, chaise longue, garnit. de cheminée, salle de bain, piano, bureau amér., coffre-fort, lustres, glaces, tapis, foyers, poêle émaillé, poêle à gaz, garde-robes et armoires à glace, lits anglais, matelas et grande partie d'autres bons meubles, comptoirs, rayons, glacière, devant de vitrine.

Tous les lundis vente publique à 2 heures

Achat de mobiliers. Prise gratuite à domicile par camion sans firme. (7087)

Pour cause de décès

VENTE PUBLIQUE DE MEUBLES

Le notaire **De Tiège**, résidant à Bruxelles, rue Juste-Lipse, 56, vendra publiquement en la salle des ventes du Béguinage, rue du Rouleau, 19, à Bruxelles, le **Vendredi 5 février 1915, à une heure précise de relevée, les meubles d'un grand appartement.** (5859)

Etude de Me Barbé, notaire à Bruxelles, 34, rue de l'Association

Le dit notaire Barbé vendra publiquement le lundi **1er février 1915, à 10 heures du matin**, en la Galerie Moderne (Salle Mens), rue des Petits-Carmes, 39-41, à Bruxelles

UN MAGNIFIQUE MOBILIER D'APPARTEMENT

comprenant notamment meubles de salon, chambre à coucher, cuisine, grande partie de meubles divers, baignoire avec chauffe-bain, foyer et lustre au gaz, porcelaines, cristaux, linge de corps et de maison, fourrures, dentelles, éventails, beau piano-buffet, tableaux de maîtres, objets d'art, argenterie, bijoux de prix : montre garnie de diamants agrafe diamants et vieilles roses, bracelets, boucles d'oreilles, broches, bague avec diamants, bague marquise avec brillants, chaîne sautoir or et perles fines, collier en perles, etc.

Au comptant avec 10 p. c. pour frais.

EXPOSITIONS

Une exposition spéciale des argenteries et bijoux se fera au local de la vente le samedi 30 janvier et le lundi 1er février 1915, de 9 à 10 heures du matin.

Exposition générale des objets à vendre le dimanche 31 janvier 1915, de 10 à 4 heures.

LAMPES ACETYLENE PERFECTIONNEES. Carbure gros et détail. Repoussage. Estampage. Nickelage. Biseautage. Chaudronnerie. Tous travaux acceptés à façon. Société anonyme **LES PHARES WILLOCQ-BOTTIN, 53, rue Saint-Josse, BRUXELLES.** (6912)

PETITES ANNONCES

JEUNE FILLE, sér., sach. conduire, bonne pl. pr enf. dep. 2 ans, b. réf., 27, rue de l'Industrie. (7124)

SERV. cuis., s. b. cuis., dem. pl., b. cert., 56, rue de la Limite. (7125)

DEMOIS. au cour. comm. et aider mén., dés. pl. externe, b. cert., 27, rue de l'Industrie. (7123)

FILLE de quart., 21 ans, un peu coudre, b. nettoy., dés. pl., b. cert., 10, rue Montrose, Schaerbeek. (7123)

JEUNE FILLE, sach. cuis. b., dem. pl., b. réf., 27, rue de l'Industrie. (7127)

FEMME de ch., fille quart., sach. b coud., b. réf., dem. pl., 7, rue du Conseil. (7126)

FEMME propre, sach. cuis., dés. journ. ou 1/2 journ. ou f. quart., b. rens., 61, rue Jolly, sonn. 3 f. (7129)

PERS. sér., conn. pâtiss., cons., dés. pl. cuis. ou ménag. ch. pers. seule, b. réf., 27, rue de l'Industrie. (7130)

PERS. 28 a., prop., hon., s. b. coud., t. mén., dés. pl., pet. gage, 478a, ch. de Waterloo. (7131)

MEN. sans enf., mari mettre main t., f. conn. cuis., dem. pl. couc., b. réf., 27, rue de l'Industrie. (7132)

HOLLANDAISE, 28 ans, parl. fr., s. b. cuis., dés. pl. pet. mén. cath., b. réf., 28, rue Murillo. (7133)

FORTE FEMME, 22 a., tr. b. mén., cuis., b. tav., désire journ. ou 1/2 journ., Hb. 7 h. mat. à 8 h. soir, 27, rue de l'Industrie. (7134)

FEMME de ch., fille quart., s. un peu coud., b. réf., dem. pl., 148, rue Neuve. S'adr. concierge. (7135)

FILLE de quart., sach. coud., serv. table, b. réf., dem. pl., 7, rue de l'Industrie. (7138)

INSTITUTRICE dipl. dem. leç. ou trav. d'écrit., exc. réf., R. B., 27, rue de l'Industrie. (7138)

FILLE à t. faire, propre, mun b. réf., dem. pl., 27, rue de l'Industrie. (7137)

FILLE de camp., sach. cuis. b., dés. pl. fille t. faire, b. cert., 162, avenue d'Auderghem. (7139)

DESSINATEUR industr. dem. pl. ou trav. à domicile, prix de guerre. Ecr. L. M. 27, rue de l'Industrie. (7140)

ON DEM. fille de quart., sach. coudre, 25 fr. g. pend. la guerre, pet. mén., 03, avenue Besme. (7141)

ON DEM. fille à t. faire, cuis. bourg., b. rens. ex., 173, ch. de Vleurgat. (7143)

ON DEM. pr Waterloo bonne ménagère env. 40 ans, s. b. cuis., b. réf. ex., 27, rue de l'Industrie. (7144)

ON DEM. fille à t. faire, sach. bien laver, b. réf. ex., 69, r. Beeckman, Uccle. Se prés. de 5 à 7 heures. (7145)

ON DEM. fille de quart., f. de ch., sach. b. coudre, serv. table, b. réf. ex., pap., 27, rue de l'Industrie. (7146)

ON DEM. serv. cuis. et femme de ch., fille quart., b. réf. ex., 57, aven. de Tervueren. (7147)

ON DEM. femme de ch., fille quart., s. b. coudre, repassé, t. b. réf. ex., 27, rue de l'Industrie. (7150)

ON DEM. jeune fille b élevée, s. b. coudre, serv. table, pr s'occ. enf. 9 et 10 ans, réf. ex., 27, r. de l'Industrie. (7149)

MENAGE b. cuisin. et domest. pouv. entr. auto, g. 50 fr. Prendre adr. bur. J. (6959)

ON DEM. serv. à t. faire conn. cuis., b. réf., 38, rue Vanderstichelen, pr. boul. Léop. II. (6902)

JEUNE FILLE de tr. b. fam. dés. pl. pr apprendre comm. Ecr. E. T. bur. journ. (6964)

HOMME conn. menuiserie demande place à t. faire. Ecr. C. G. 98, aven. de la Toraze, 6, Schaerbeek. (7017)

ON DEM. jeune fille tr. prop. pr f. mén. et prom. bébé. Se prés. 70, r. Maréchère. Van Dyst (7020)

Jeune FILLE s cond. dès serv. 1 ou 2 pers., aven. Léon Mahillon, 68, s. 3 fois, Schaerb. (7021)

ON DEM. bonne demois. de magas. pr charcuterie et une b. cuisinière, cuis. bourg., 14, rue des Pierres. (7025)

ON DEM. sténo-dactyl. (hom.) franç.-angl., parf. au cour. sténogr. de les deux langues. Ecr. N. 956 bur. journ. (7035)

JE DES. pl. mais. comm. ou aut. c. lui et nourr., aider mén. ou serv. f. de ch., cout. Ecr. J. S. 96 bur. j. (7047)

Jne FILLE dés. pl. à t. f. b réf. même s'occ. mén. chez pers. seule. Ecr Z. D. 17 b. j. (7046)

JARDINIER marié, 26 a., t. conf. cult., conn. arb., fl., lég., b. certif., dem. pl., 865, ch. Waterloo, Uccle. (7050)

ON DEM. pr la campagne ménage concierge, mari cocher-jardinier S'adr. 12, rue du Chapeau, Brux.-Cur. (7051)

DEMOIS. instr., dict. enseign., fr., all., angl., piano, solf., dés. sit. dans bonne fam. Ex. réf. Ecr H. N. 49, Marché aux Herbes, 98. (7055)

ON DEM. Messieurs sérieux (pr collectes). Se prés. lundi de 9 à 11 h., 63, rue Gérard, 63, Cinquantenaire. (7062)

CHARBONS. On dem. voyageurs pr la vente des charbons domestiques. S'adress. aven. des Villas, 57a, St-Gilles, de midi à 1 h. (7081)

ON DEM., 78, r. Marché du Parc, serv. à t. f., s. cuis. (7085)

PHARMACIEN marié, 47 ans, long. pratiq., hautes référ., dem. remplacement ou place fixe. Ecr. M. D. bur. j. (7088)

COIFFEUR demande bon salonnier, 100, boulevard Léopold II, 100. (7103)

COCHER DOMESTIQUE connaiss taille des arbres, jardinage, cherche place journées ou mois, 64, rue des Sables, Vleerick (7111)

DAME donn. leç. piano, prix t mod., 36, r. Fraternité (7159)

VICT. DE LA GUERRE. Lic en sc. comm., b. fam., marié, conn. parfaitement compt., flam., angl., allem., sér., demande place S'adr. Dugnet, 53, r. de la Madeleine. (7162)

A REMETTRE maison de deuil Actby, 66, avenue Jean Volders (église St-Gilles) et bas de maison à louer. (5046)

Négociants
Vous trouverez denrées alimentaires de toutes espèces :
Etablissements
LOUIS DELHAIZE
RANSART 5070

CHEVAUX, camions, charrett., harn., (1re d'emploi. Pet. prix Beudin, 64, Bd du Midi, de 1 à 1 1/2 et 5 à 6 1/2 (b. all.) (5743)

CORDONNERIE LINGERIE et autre. Fiche hôte vol. et paye bons prix. Ec. N 10 b.j. (6588)

GR. CHOIX MACH. A COUD. Singer c. neuf, 35-45 fr., cassette centr., 65 fr., 3 a. gar. Faites repar. 57, r. des Foulons et 75, r. Brogniez (6668)

200 FOURR., 12 paiet astrak., loutre, prix gu., 15, r. du Cor (6566)

ACHAT DE VIEUX METAUX Caoutchouc, papiers archives, rognures de draps neufs, chiffons de tous genres, fonds de Greniers, etc. Jean Loosen-Depauw, 26, r. Vésale (c Congrès) (6541)

VENTE ET ACHAT dont. pianos vides, 30, rue du Ruisseau, Molenbeek (6551)

LUSTRES DE STYLE
Fabrique vend à t. prix acceptable, 62, r. Lesbroussart (6568)

MONT-ST-GUIBERT. A vendre appareil acétylène système Debruyne, état neuf Rén. Gillet bur. journ. (5964)

PIANO F. Berden riche instr., tr. peu servi, coûté 1,600 fr., pour 650, r. l'Etat 10 (5071)

ACHAT bijoux, or, argent, platine, diam., fourr., t. marcn. 18, r. Danemark, 9 à 11 et 3 à 5. (6044)

ON DEM. achet statuettes en delft Tournoy et Saxe. Ecr G C L 19, r Stassart (6102)

OCCASION. A vendre à 1/2 prix superbe mobilier complet, r de la Rose, 23, pressé (6153)

CAUSE DEPART PRESSÉ
Reste à vendre : belle ch. à coucher acaj. Le XV, magn. ameubl., bureau Le XIII chêne ancien sculpté, salon doré Le XVI, marbres, Saxes, etc., 40, rue Vanderlinden, 40 (place Lledts). (6250)

ARGENT DE SUITE. J. De Winter, 10, rue Ste-Gudule, achète au compt. tabl., llv., grav., cristaux, meubles, etc. (6261)

DENTS sans plaque, monture américaine, transform. et réparat. immédiates, 12, rue du Luxembourg (6309)

GRAND LAROUSSE
On dés. sch. d'occ. (8 vol.) av. ou s. biblioth. Ecr. R.G.T. b. j. (6591)

CHARBONS
et
— CAMIONNAGES —
en ville et en province
A. et L. CANTILLANA,
29, rue de France, Brux.-Midi (6600)

MOULINS A GRAINS
MECANISME ACIER FONDU
Comptoir J. B. WIEGAND
9, rue Spinola, GOSSELIES
Arrivage important de clous à ferrer les chevaux. (6002)

FABRIQUE BOUGIES
livraison rapide
Adressez proposition, quantité et demander prix P. R. 397 bureau du journal. (6510)

GROS MIEL DÉTAIL
6 kilos, 9 fr. 60. — Remise gros
41, rue Van Volsem, IXELLES (6521)

A VENDRE divers beaux meubles provenant de saisie. Réelles occasions. S'adr. s-sol 11, rue d'Assaut. (6524)

MIEL PUR
1 fr. 80 le kilo, 49, avenue du Solbosch, à Ixelles. (6630)

ACHAT
toutes espèces marchandises, soldes, vieux vetem., vieux meubles, fonds gren., 82, ch. de Forest, Saint-Gilles. (6633)

PEDICURE. Mlle Ducarme, 10, r Danemark, de 11 à 7, sonnez 2 fois. Se rend à dom. (6655)

2,500 M. jute rouge, 2,000 m. coton écru, satinette us. à vend. Solie. 94, r. Mérode. (6661)

CHEVAUX à vendre. S'adresser à Verbeek, 33, rue Rogier, Laeken (6753)

VIEUX PAVES, matériaux de construct., portes, fenêtres de remploi à vendre, 83, r. du Frontispice, Brux.-Nord. (6754)

A VEND. occ. en dét. part. coton pr chemises, blouses, etc., 18, r. Danemark, 9 à 11 et 3 à 5 heures. (6775)

STOUT EXCELLENT, qualité et densité garant. Echant. et cond. pour gros : r. de Tombelle, 100 Houdeng-Goegnies. Repres. et dépositr. sont demandés. Correspond. remises à mon domicile. (6789)

A VEND ch. à couch., faut., ch. long., 74, r. de la Senne. (6794)

CARTES VUES
Stocks des localités les plus demandées. Art. spéc. tr. avant. pr colport. Vente en gros seul. 59-61, rue Van Oost. (7037)

CAFÉS
La Maison Briots et Dandois, 87, rue Heyvaert, à Bruxelles, a reçu plusieurs nouveaux chargements de cafés verts. Cafés torréfiés toujours de véritables à des prix défiant toute concurrence. (6554)

ON DEM. voiture 700 grande quant. E. V. bur. j. (6555)

TIMBRES-POSTE. J'achète timbres 5 fr. Albert Belg., 14, rue Enseignement. (6936)

PRESSÉ. A vend. pianos 975 fr., grand format, 260, rue [illegible] (6941)

OCCASION. piano 1/4 queue 1re marque, 5, galerie Bortier (rue de la Madeleine). (6965)

GRAVURE anc. et brouette à vend., 45, ch. Vleurgat, mat. (6969)

DEM. achet. d'occ. : 1. Annuaire de Paris et départements; 2. Annuaire du Nord de la France édit. Baret-Anceau; 3. Larousse 2 vol. Of. avec prix adr. R. W. 2. b. j. (6970)

On cherche achet. d'occasion caoutchouc, bourrages, antantes, etc. Off. prix et quantités adr. L. B. 24 bur. j. (6971)

TIMBRES
On dés. ach. timbres Albert, allem., belg. et chem. de fer, 47, r. de Tongres à Ixelles. (6974)

GARBURE SUEDOIS en vrac 55 fr., en boîtes 65 fr. rendu dom. E. A. 32 b. j. (6976)

GILLARD 175 fr. avec 3 Billes ivoire, 12 queues et portequeue, 411, rue du Progrès, 411. (6978)

2 FORTS CHEVAUX av. ou s. camion st ressort à louer, r. du Marché, 63, B. K. (6980)

MARCHAND. gêné vendrait b. chamb. chêne et boyer 1/2 prix, 44, rue du Conseil, L. (6982)

DEPART. Très pressé. Etrang. vend beau mobilier complet, peu usagé. Urgent. Oliveira, 52, pl. G. Braemant. (6985)

VIEUX DENTIERS et or S. ach., 34, av. de la Reine (Nd) (6992)

DESIRE acheter occ. chevalet bois doré pour tableau. A. K. 115 bur. journ. (6994)

ON ACHETERAIT compt. terrains bien situés si prix très avant. A. K. 115 bur. j. (6995)

COMMANDITAIRE est demandé avec cap. 25 à 30,000 fr., bén. 10 à 12 p. c. par m. du cap. Ecr. A. B. 80 b. j. (6997)

SOMMES vendeurs aliment phosphaté, marque connue, et cacao excellent en boîtes et en vrac. Ecrire R. H. 12 bureau du journal. (6998)

J'ACHETE montres étrangères au plus haut cours. Albert Gurisson, 80, rue de la Montagne. (6901)

SUP. POINTERS à vendre, 7 mois, haut pédigrée, prêts au dressage, 53, rue de la Culture, Ixelles. (6903)

CAUSE DEP. A vendre plus. chamb. à couch. en chêne. S'ad. 10 à 12 h., 20, r. Gillon. (6908)

ON ACHETERAIT d'occasion broyeur mortier av. moteur à vapeur st. chaud. Ecrire E. P. R. 46 bur. journ (6917)

AUTO châss. 4 cyl., 750 fr., pet. cam. 9 HP 650 fr., 1 tour 325 fr., mot. gaz, 15, r d'Or (6918)

SKUNKS gr. étoile, gr. manch. skungs vérit. 475 fr., riche paletot 375 fr., 15, r. d'Or. (6919)

CHEVAL, charr., harn. à vendre, 41 rue d'Artois. (6920)

LÉG. rep. latin, grec, à domicile. Succès garantis, 156, rue de la Brasserie. (6923)

PAPIER A CIGARETTES extra, 2 fr. les cent carnets, prix spéciaux pour grossistes. 107, rue du Pavillon, 107, Schaerbeek-Bruxelles. (6931)

ON DEMANDE à acheter belle collection timbres-poste. Offre avec nombre et prix F. H bureau du journal. (6935)

ACHETE d'occ. garde-robe et paipit Ecr. 185, ch. de Mons. (6942)

AUTO DE DION-BOUTON sup. limous. 18/24, 8 pl., 4 Strap., état nf., 11, Pass. Nord. (6945)

A VENDRE : Cerises à l'alcool, amandes, pulpe de reine-claudes. S'adr. 266, chaussée de Gand, Bruxelles. (6946)

B. SALON, sac. air état neuf à vend. occ., 8, r Vilquin (6947)

GARNITURE DE SALON riche fauteuil canapé à vend. bas prix, 200, r. Brillant (6948)

A CEDER bonne et très anc. maison de commerce à Bruxelles. Agence s'abstenir. Ecrire D. Z. 22 bur. journ. (6949)

MACHINE A ECR. vis. et duplicateur à vend à 1/2 pr. 2a, r. d'Anderlecht, 3e. (6952)

A VENDRE beau bahut chêne à 2 portes, 256, rue de Brabant, 256. (6957)

DAME DU MONDE vendr pr suite des circonst. fourrure et manch. marire zibel. 26 têtes, coûté 2,500 fr., pr 1,250 fr.; gr fourrure et manch. skungs, coûte 1,200 fr., pr 600 fr.; les fourrures n'ont pr pas été port.; col. perles, coûté 9,000 fr., pr 5,000 fr., ch. chose avec fact. de garde des fourrures. Ecr M. de C. 435 bur. du journal. (6960)

BON CHEVAL de cam. à vendre, 19, boul. Em. Bockstael, 19, Laeken. (6958)

EMMA. Tous bonne santé Mlle Ern aussi. Nouv. communication fin février. (6961)

FROMAGES FINS
Pour vos fromages, adressez-vous à la **Maison Française,** rue de Savoie, 92, Bruxelles, qui ne vend que des fromages pure crème.
Plus de 1,000 Brie en cave
Deux fois pr sem. arrivage d'un wagon de gondas et hollande jeunes et vieux gruyère, vér. Emmenthal se conc. (6965)

Demandez à votre marchand de journaux : **COMMERCE-INDUSTRIE**
10 centimes
45, rue Duquesnoy, 45
BRUXELLES (6969)

ACHAT de toutes espèces marchand., soldes, vieux vêtem., meubles, fond de greniers et t. objets d'art. De Belder, L., 64, r. Blaes, Bruxelles. (7011)

A VEND. dogue d'Ulm, 2 a., m. jaune, 36, av. du Parc, Aud. (7012)

ON DESIRE acheter bâches d'occas. S'adr. 118, rue Heyvaert, Bruxelles. (7013)

LE 28 JANV. dans la soir. on a volé, 118, r. Heyvaert, charr. à bras av. plaque cuivre. Récomp. 25 fr. à celui qui la rapp. et dénoncer le voleur. (7014)

MOTEURS d'automob. 50 HP conv. pr cam. ou canots à vend. à t. off. acc. Pr. adr. b. j. (7015)

AUTO-CAMION 20 HP pour 800 kilos à vendre, prix mod. Pr. adr. bur. journ. (7016)

A VENDRE 100 l. crème cassis champ. marq., matér. liqueur., charr. M. V. 8 bur. j. (7029)

AUTO. B. land. 18 HP, 6 pl., à vend. 4,000 fr. Ecr. R.D. 77 b. j. (7020)

ŒUVRE DE BIENFAISANCE
dem. dames ou dem. se prés. bien pr collect. avec listes de souscript., 300, ch. de Wavre, à Auderghem, de 1 à 4 h. (7030)

Mme VERBOVEN et sa fille Georgina, 88, r. des Plantes, dem. renseig. sur leur fils et frère **Fernand,** 1er rég. chas. à pied 6/2 mat. 21600, dont elles sont sans nouv. depuis août dernier. (7031)

PRESSÉ. Salle manq., chamb. à couch., bur. min. double face chêne 75 fr., bur. am., bibl., cart., sac arabe, chais. long., 2 cuis., 5 lust. becs renv., 2 baff. ch., garn. ch. cuiv., 80, r. des Deux Tours. (7033)

J'AI AFF. de 100 nécess. pour rapp. 20 p. c. pr sem., 15,000 fr. st nécess. Ecr. Z.D.P. b. j. (7041)

URGENT. Désire achet. compt. chamb. à c. et cuis. occ., v/a 200 fr. Off. av. dét. à S.P. b. j. (7042)

PERDU chien caniche noir. Rapp. contre récomp. 6, rue des Longs Chariots. (7044)

OCCAS. Pelisse rat musqué, beaux vêt. hom. gr. taille, linge nf. vis. av. 2 h. ou ap. 4 h., 50, r. Royale-Ste-Marie, march. s'abstenir. (7045)

ON DEM. pr enfants âne, bon trotteur et charr. légère. Ec. Ant. Hulert, Hny. (7048)

A VENDRE, 8 jours à l'essai, 4 chevaux, dont 2 gros chevaux, 1 ardenn. et 1 camionneur, 108, rue de la Senne. (7049)

DEM. march. à écr. clav. belge bon état. Ecr. prix et dét. R.F., 65, r. du Marteau. (7052)

RECOMPENSE à qui me donnera la meilleure idée pour exploiter 1,000 francs dont je dispose. Ecr. L. H. bur. du journal. (7059)

ON DES. ach. fox terrier mâle adulte, inut. prés. médiocrité, 46, rue Alfr. Cluysenaere, Saint-Gilles. (7061)

POUR 10 FR. 2 Maroc. 1 porto rouge, 1 muscat, 2 champag., 11, aven. Paul Gilson. (7065)

ON DES. acheter compt. occ. agencé compl. bur. et pet. sal. Ecr. dét. et prix C. D. b. j. (7066)

A VENDRE 2 chevaux pouvant s'atteler et se monter, âge 10 ans, prix 1,500 fr. la paire. Ecr. M. M. F. bur. j. (7071)

TIMBRES-POSTE
J'ach. bon prix Collect. moy. Belg. av. tal. Occup. all. sur lettre Congo. Ecr. W. B. 22 b. j. (7074)

PERDU rue Maréchère, vend. après-midi, jeune berger m. av. poitr. bl. B. réc. rapp. 451, ch. de Waterloo. (7075)

CARBURE 1re qual. à vendre. S'adr. 32, avenue du Boulevard, de 9 h. à midi. (7078)

15,000 kil. SEL disponible
39, Vieux Marché aux Grains. (7079)

LAPINS HAVANES (Caster) femelles pleines sujets extra. **ALOUETTES** mâles, élev. cage, tr. fam., chant adm., pr. de gu. Ec. B. du Grand-Champ bur. du journ. (7083)

Monsieur très sérieux, meilleures références, se charge d'affaires commerciales pour l'étranger.
Répondre bureau Journal T. K. D. 33. (7165)

TISSUS A SOLDER
15,000 essuie-mains de 15 à 22 c. 1,200 m. coton larg. 2 m. à 0.98, 10,000 m. cretonne et percale blanche de 29 à 50 c. Gr. stock toiles et cotons bleus, blancs, écrus, toiles matelas, toiles tailleurs, mouchoirs, etc. T. A. S. Bureau Publ. 45, Marché aux Poulets. (7080)

TRANSPORTS
Je cherche camionnage et transports quelconques toutes destinations autorisées. Prix fav. A. J. Forest, 192, rue de Haerne, Etterbeek (7091)

CARBURE 0.05 la boîte
Bougies, veilleuses, denr. allim. Compt. Eclair. et Alimentat., 44, r. des Riches-Claires (1re). (7094)

SUIS ACHETr roue amiovible R. A. F. 880×120. Adressez : Cie d'Electricité et de Mécanique. Faire offres de 12 à 15 h., r. des Méridiens, 20, Install. et lampes électr. écon. (7095)

BELLE PHARMACIE à rem pr c. de santé. Cond. avant. S'adr. r. de l'Instruction, 92, dans la matinée, de 2 f. (7098)

A VEND. comme neuf canton 1,200 à 1,500 kilos et voiture commerce à 2 roues, 16, rue Nicolay, Brux.-Nord. (7099)

CAMIONNAGE fr. 1.25 l'heure 26, ch. de Mons. (7102)

30,000 grandes boîtes crème extra pour chaussures à 90 fr. le 100 ; 3,000 boîtes dor. 250 fr. le m. Ecr. V.

ON DESIRE achetr au compt. ou obtenir dépôt d'articles pour magasin situé au cent de la ville. Ec. P. V. b. j. (7109)

ON DESIRE achetr beau rideau acajou. Ecr. J. V. 25, Mont-Herlies Putzeys. (7120)

OH DEM. chalumeaux avec bonbonne Oxygène marchant au gaz, 3, r. de Mérode. (7122)

A VENDRE 700 sacs 70×130 tout neufs, 15 wagons boules françaises et l'industrie qualité extra. Renseignements : 69, rue Lefrancq, Bruxelles. (7155)

2 CAMIONNEURS à vendre, 8, quai des Usines, 8. (7157)

CHEVAUX
Pr cess. commerce à vend. 7 b. poneys, 12, rue Albert Vandekindère, Molenbeek. (7160)

VIEUX PNEUS et chambres à air d'autos et t. espèces de march. Suis acheté au plus ht prix. Faire offres 29a, rue du Houblon, Bruxelles. (7161)

MOGILIER à vend., b. salle à m. av. 2 buff., ch. à c. av. 2 gr. arm. à gl. et cuis., 025 fr., piano Desmet, tab. dt., 350 fr. Pr. adr. au bur. j. (7164)

CHAMPAGNE
Petit stock vin « brut » 1906 dosage à fr. 7.50 la bout. au comptant. Ecr. bur. j. B. D. Z. (7163)

AUTO 16 HP, 4 cyl., magnéto Bosch, torp. 4 pl., à v. 1,750 fr., 22, boul. d'Anvers. (7169)

ON DESIRE achetr beau rideau acajou. Ecr. J. V. 25, Mont-Herlies Putzeys. (7120)

OH DEM. chalumeaux avec bonbonne Oxygène marchant au gaz, 3, r. de Mérode. (7122)

A VENDRE 700 sacs 70×130 tout neufs, 15 wagons boules françaises et l'industrie qualité extra. Renseignements : 69, rue Lefrancq, Bruxelles. (7155)

2 CAMIONNEURS à vendre, 8, quai des Usines, 8. (7157)

CHEVAUX
Pr cess. commerce à vend. 7 b. poneys, 12, rue Albert Vandekindère, Molenbeek. (7160)

VIEUX PNEUS et chambres à air d'autos et t. espèces de march. Suis acheté au plus ht prix. Faire offres 29a, rue du Houblon, Bruxelles. (7161)

MOGILIER à vend., b. salle à m. av. 2 buff., ch. à c. av. 2 gr. arm. à gl. et cuis., 025 fr., piano Desmet, tab. dt., 350 fr. Pr. adr. au bur. j. (7164)

CHAMPAGNE
Petit stock vin « brut » 1906 dosage à fr. 7.50 la bout. au comptant. Ecr. bur. j. B. D. Z. (7163)

AUTO 16 HP, 4 cyl., magnéto Bosch, torp. 4 pl., à v. 1,750 fr., 22, boul. d'Anvers. (7169)

PLACEMENT CERTAIN
Je désire connaître personne voulant engager 4,000 fr. dans affaire sérieuse de tout repos. J. B. T. 7 bur. journ. (7177)

5,000 FRANCS demandés pour entreprise de grand rapport ne courant aucun risque. D. H. 13 bur. Belgique. (7178)

ASSOCIÉ ou commanditaire demandé pr affaire sérieuse et certaine pouvant rapporter de gros bénéf. Interm. priés s'abstenir. V. M. C. 8 bur. Belgique. (7179)

VITRINES — RAYONS
On dem. achet. d'occ. rayons et vitrines. Ecrire dimens. et prix D. C. 5 bur. journ. (7162)

ALLEM. désire prendre leçons français. Faire offres av. prix G. H. 9 bur. du j. (7165)

Bon PIANO de marq. 7 oct. cl. ivoir 250 fr., 100 bd Midi. (7166)

A VENDRE
disponible à Bruxelles :
Pain d'épice de Gand 1re qu., Haricots blancs, Pois d'Amérique, 199, rue Masui. (7101)

LOCATIONS

A LOUER sup. mais. de rent ou appart. de 5 pl. av cave et mans., r. Em.-Wittmen, n. 15 à 23, à Schaerb., pr. du Parc Josaphat. S'adr à la conc. au n. 17 ou à **La Populaire,** 3 pl. Rompre Br (1112)

A LOUER maison de gros, 3 étages de galeries, Centre, 12, pl. Rouppe, de 10 à midi et de 2 à 4 h. (3776)

A LOUER appartem., 1er, 3e et 4e étages, chacun 6 pl., eau, gaz, 13, pl. Rouppe, de 10 à midi et de 2 à 4 h. (3777)

BEL APPART. garn., 4 pl., cuis., bain, élect., 51, rue de Spa. (3850)

BELLE MAISON à louer, entr. coch. et bâtim. de fond, pouv. convenir pr profession libre ou comm. en gros, r. d'Angleterre, 48, vis. lundi, mercr., vendr., de 1 à 3 h. (3939)

PENSION SOIGNÉE, 19, r. de la